

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT SUR LES
FINANCES PUBLIQUES**
GESTION 2018

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT SUR LES
FINANCES PUBLIQUES**
GESTION 2018

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ATD	: Avis à tiers détenteurs
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BTP	: Bâtiments et travaux publics
CCVA	: Centre de contrôle des véhicules automobiles
CEDEAO	: Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CFA	: Communauté financière africaine
CGAB	: Cadre général d'organisation des appuis budgétaires
CGI	: Code général des impôts
CID	: Circuit informatisé de la dépense
CIFE	: Circuit intégré de financement extérieur
DAO	: Dossier d'appel d'offre
DDP	: Direction de la dette publique
DG-CMEF	: Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
DGD	: Direction générale des douanes
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGI	: Direction générale des impôts
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DSOFE	: Direction du suivi des opérations financières de l'État
EPE	: Établissements, publics de l'État
FBCF	: Formation brute de capital fixe
FMI	: Fonds monétaire international
HIMO	: Haute intensité de mains d'œuvre
IFU	: Identifiant financier unique
LBC/FT	: Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
LOLF	: Loi organique relative aux lois de finances
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
PIB	: Produit intérieur brut
PNDES	: Plan national de développement économique et social
PPC	: Programme pluriannuel de convergence
PPP	: Partenariat public privé
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RAR	: Restes à recouvrer
RFP	: Rapport sur les finances publiques

SIFIM	: Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
SIGASPE	: Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État
SIMP	: Système intégré des marchés publics
SINTAX	: Système informatisé de taxation
SYDONIA	: Système douanier automatisé
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'État
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
UCAO	: Unité de compte de l'Afrique de l'ouest
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
UR	Unité de recouvrement

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
TABLE DES MATIERES	v
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
LISTE DES ENCADRES.....	viii
AVANT-PROPOS.....	ix
RESUME.....	1
INTRODUCTION.....	3
I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	4
I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL.....	4
I.1.1 Dans les pays avancés	4
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	5
I.2 CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL	7
I.2.1 Évolution du PIB réel.....	7
I.2.1.1. Ressources du PIB	7
I.2.1.2. Emplois du PIB.....	9
I.2.2 Prix et inflation	10
II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES	11
II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES	11
II.1.1 Ressources intérieures.....	11
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures	15
II.2 PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE ET GESTION DES DÉPENSES.....	15
II.2.1. Programmation budgétaire	15
II.2.2. Gestion des dépenses	16
II.3 GESTION DES COMPTES PUBLICS ET LA SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS FINANCIERS ET DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT	18
II.3.1. Gestion du patrimoine de l'État.....	18
II.3.2. Règlementation financière	18
II.4 CONTRÔLE, AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LE FAUX ET LA CORRUPTION	18
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES	20
III.1 ANALYSE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT.....	20
III.1.1. Recettes totales et dons.....	20
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets	24
III.1.2.1 Dépenses	24
III.1.2.2 Prêts nets	30

III.1.3. Soldes budgétaires et financement	32
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques	
32	
III.1.3.2 Financement du déficit.....	34
III.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES APPUIS BUDGÉTAIRES	36
III.2.1. Dons	36
III.2.2. Prêts.....	37
III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE	39
III.3.1. Au titre des Bons Assimilables du Trésor (BAT).....	39
III.3.1. Au titre des Obligations Assimilables du Trésor (OAT)	39
III.4 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE.....	41
III.4.1. Encours de la dette publique	41
III.4.2. Service de la dette publique	42
IV. SITUATION DES CRITERES DE CONVERGENCE.....	43
IV.1 CRITÈRES DE L'UEMOA	43
IV.1.1 Critères de premier rang.....	43
IV.1.2 Critères de second rang.....	44
IV.2 CRITÈRES DE LA CEDEAO.....	45
IV.2.1 Critères de premier rang.....	45
IV.2.2 Critères de second rang.....	46
V DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES	47
V.1 DIFFICULTÉS.....	47
V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources.....	47
V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses	48
V.2 PRINCIPAUX DÉFIS	48
V.2.1 Défis d'ordre général.....	48
V.2.2 Défis liés à la mobilisation des ressources	48
V.2.3 Défis liés à l'exécution des dépenses.....	49
V.3 PERSPECTIVES.....	49
V.3.1. En matière des recettes propres.....	49
V.3.2. En matière de ressources extérieures.....	50
V.3.3. En matière de gestion des dépenses	50
CONCLUSION	51
ANNEXES	a
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE	b
ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2018	c
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT	d
ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT DE 2013-2018	g

ANNEXE 5 : SITUATION DES ÉMISSIONS DES BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR 2018 EN MILLIONS DE FCFA	o
ANNEXE 6 : SITUATION DES ÉMISSIONS DES OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR EN 2018 EN MILLIONS DE FCFA	p
ANNEXE 7 : ÉVOLUTION DES CRITÈRES DE L’UEMOA DE 2013-2018.....	q
ANNEXE 8 : NOUVELLES RECETTES DE SERVICE IDENTIFIÉES EN 2018	r

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2013-2018 (en milliards de francs CFA).....	23
Tableau 2 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2013-2018 (en milliards de francs CFA).....	30
Tableau 3 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2013-2018 (en milliards FCFA).....	37
Tableau 4 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2013-2018.....	42
Tableau 5 : État des critères de convergence de l'UEMOA au titre de 2017 et 2018.....	45
Tableau 6 : État des critères de convergence de la CEDEAO au titre de 2017 et 2018.....	46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution de la croissance économique (%) dans les différentes zones	6
Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles	9
Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2018 (en milliards de FCFA).....	22
Graphique 4 : Evolution des recettes totales et dons sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)	23
Graphique 5 : Evolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2013-2018 (en milliards FCFA)	24
Graphique 6 : Evolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2013-2018 (en milliards FCFA)	25
Graphique 7 : Evolution des dépenses de personnel sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA).....	26
Graphique 8 : Evolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2013-2018.....	26
Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2013-2018 (en milliards de francs CFA)	27
Graphique 10 : Evolution des transferts courants sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)	28
Graphique 11 : Évolution des dépenses en capital sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)	28
Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2013-2018.....	29
Graphique 13 : Evolution des composantes des investissements financés sur ressources extérieures sur la période 2013-2018.....	30
Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2013-2018	32
Graphique 15: Évolution du solde budgétaire de base sur la période 2013-2018.....	33
Graphique 16 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2013-2018	33
Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2013-2018.....	34
Graphique 18 : Evolution des dons reçus au titre des appuis budgétaires sur la période 2013-2018.....	36
Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA).....	37
Graphique 20 : Évolution des BAT et OAT de 2013-2018 (en milliards de FCFA).....	40
Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2013-2018	41
Graphique 22 : Structure du service de la dette publique sur la période 2013-2018.....	42

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2018.....	14
Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2018	15
Encadré 3 : Premières journées de la commande publique au Burkina Faso	16



Dans le cadre de la reddition des comptes et la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) s'est engagé à assurer la diffusion régulière des informations économiques et financières par la production d'un Rapport annuel sur les finances publiques (RFP). Il vise à mettre à la disposition du public des informations économiques et financières, en analysant l'évolution des principaux agrégats des finances publiques. En outre, le RFP permet d'assurer une meilleure visibilité des actions menées dans le domaine des finances publiques.

Le présent RFP, qui en est à sa quatorzième (14^{ème}) édition, a été élaboré afin de rendre compte de la situation des finances publiques et de la mise en œuvre des actions majeures ayant marqué l'année 2018.

Au cours de l'année 2018, la gestion des finances publiques s'est faite dans un contexte de poursuite de la mise en œuvre de réformes budgétaires, des grands chantiers du Plan national de développement économique et social (PNDES) et surtout dans une situation d'insécurité et de remous sociaux.

Je voudrais féliciter l'équipe de rédaction et l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à l'amélioration et à l'assainissement de la gestion des finances publiques. Je les exhorte à redoubler d'efforts afin de consolider les acquis et relever les éventuels défis.

À l'endroit des différents partenaires du MINEFID, je renouvelle ma gratitude pour leur appui constant dans la mise en œuvre des grands chantiers du PNDES.

**Le Ministre de l'économie, des finances
et du développement**

Lassané KABORE
Chevalier de l'Ordre National

RESUME

En 2018, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,6% contre 3,8% en 2017, en décélération aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et pays en développement. Au plan national, l'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance qui est ressorti à 6,8% contre 6,3% en 2017 et ce malgré un contexte sécuritaire difficile, conjugué à des revendications sociales.

En vue de rendre les finances publiques performantes et dynamiques au Burkina Faso, plusieurs actions et mesures visant principalement à améliorer le niveau de mobilisation des ressources budgétaires et leur gestion ont été entreprises. Il y'a entre autre la poursuite de la simplification des procédures de modernisation de l'administration fiscale et douanière et de la législation ainsi que la consolidation du processus d'opérationnalisation du budget programme.

À fin 2018, l'ensemble des recettes totales et dons se sont établis à 1 745,95 milliards de francs CFA sur une prévision totale de 1 765,96 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 98,9%. Ainsi, les recettes totales et dons ont progressé de 10,2% par rapport à 2017. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont chiffrés à 2 116,48 milliards de francs CFA contre 2 146,47 milliards de francs CFA en 2017, soit une baisse de 1,4%. Le solde global base engagement est ressorti déficitaire de 370,53 milliards de francs CFA.

Le déficit base caisse a été couvert par un financement global de 470,48 milliards de francs CFA en 2018 contre 482,57 milliards de francs CFA en 2017. Ce financement est composé de 75,89 milliards de francs CFA de financement extérieur net et de 394,60 milliards de francs CFA de financement intérieur net.

Les recettes totales recouvrées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à 1 540,14 milliards de francs CFA en 2018 contre 1 389,27 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse de 10,2%, représentant 150,87 milliards de francs CFA.

Quant à la dette publique, l'encours en 2018 a connu une hausse de 21,6% par rapport à son niveau de 2017. Concernant le service de la dette, il a enregistré une progression de 11,7%.

Aussi, en 2017 le Gouvernement burkinabè, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement du développement. Ainsi, il a organisé seize (16) émissions de bons assimilables du trésor et douze (12) émissions d'obligations assimilables du trésor (10 émissions d'emprunts obligataires par adjudication et 02 émissions par syndication). Cela a permis de mobiliser 704,71 milliards de francs CFA sur le marché financier sous régional en 2018 contre 630,35 milliards de francs CFA en 2017, soit un taux d'accroissement de 11,8%.

Concernant les critères de convergence de l'UEMOA, en 2018, le Burkina Faso a respecté deux (02) des trois (03) critères de premier rang. Cependant, les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

Pour les critères de convergence de la CEDEAO, le pays a respecté cinq (05) critères sur un ensemble de six (06) dont trois (03) critères de premier rang et les deux (02) critères de second rang.

En dépit des performances enregistrées, la gestion des finances publiques en 2018 a connu des difficultés, impliquant la nécessité pour le MINEFID de relever un certain nombre de défis. Il s'agit de l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures et de la gestion des dépenses à travers le renforcement du dialogue et de la cohésion sociale, le renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, l'amélioration de la planification et du suivi des investissements et le renforcement de la transparence budgétaire.

INTRODUCTION

La bonne gestion des finances publiques occupe une place importante dans les politiques publiques d'un État pour l'atteinte des objectifs de développement. Au Burkina Faso, les finances publiques constituent l'un des principaux leviers de l'action publique pour la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Dans un souci de transparence et de redevabilité vis-à-vis des citoyens, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) produit, chaque année, un rapport sur les finances publiques (RFP). Ce rapport vise à améliorer l'accès du public aux informations sur la gestion des finances publiques et la visibilité des actions du Ministère.

La gestion des finances publiques, au cours de l'année 2018, a été marquée par la poursuite de grands chantiers dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES. Cependant, l'insécurité grandissante accompagnée d'actes terroristes et les remous sociaux l'ont négativement impacté.

Le présent rapport fait l'état de la gestion des finances publiques en 2018 et s'articule autour des points suivants : (i) présentation du contexte économique international et national, (ii) principales actions ou mesures mises en œuvre dans le domaine des finances publiques, (iii) analyse des principaux agrégats des finances publiques, (iv) situation des critères de convergence et (v) difficultés, défis et perspectives.

I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

L'activité économique mondiale s'est déroulée dans un contexte marqué par l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, le resserrement des conditions financières et les incertitudes entourant l'action des pouvoirs publics dans de nombreux pays. En conséquence, après s'être situé à 3,8% en 2017, le rythme d'expansion de l'économie mondiale a ralenti pour s'établir à 3,6% en 2018. Ce ralentissement est imputable aussi bien aux économies des pays avancés qu'à celles des pays émergents et pays en développement.

Quant à l'inflation globale, elle s'est accentuée en 2018 aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et pays en développement, en raison du renchérissement du cours du pétrole. En effet, elle s'est située à 2,0% en 2018 contre 1,7% en 2017 dans les pays avancés et à 4,8% contre 4,3% dans les pays émergents et pays en développement.

I.1.1 Dans les pays avancés

Dans les pays avancés, l'expansion de l'activité économique a été moins vigoureuse en 2018 (+2,2%) qu'en 2017 (+2,4%), en lien avec le ralentissement observé dans les grandes économies, à l'exception des États-Unis.

Aux **États-Unis**, contrairement à la tendance globale, la croissance de l'activité économique s'est raffermie en 2018 pour la seconde année consécutive, en lien avec la relance budgétaire pro-cyclique de grande envergure et des conditions financières favorables. La croissance est estimée à 2,9% en 2018 contre 2,2% en 2017. Concernant l'inflation, elle s'est située à 2,4% en 2018 contre 2,1% en 2017, en raison de la remontée des prix de l'énergie.

Dans la **Zone euro**, la croissance a fléchi à 1,8% en 2018 après 2,4% en 2017, en raison d'un ralentissement observé dans la plupart des pays et d'une demande intérieure atone conjuguée à une demande extérieure peu reluisante dans les économies les plus puissantes.

Concernant le taux d'inflation, il s'est situé à 1,8% en 2018 après 1,5% en 2017, en liaison avec le renchérissement de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits alimentaires.

En **France**, la croissance économique a ralenti à 1,5% en 2018 contre 2,2% en 2017, sous l'effet d'un essoufflement de l'activité mondiale et de l'impact négatif du mouvement des « Gilets jaunes », notamment sur la consommation. L'inflation, s'y est établie à 2,1% en 2018, après 1,2% en 2017, en lien avec le renchérissement des produits pétroliers.

Au **Royaume-Uni**, la croissance économique a poursuivi sa décélération en 2018 pour atteindre son niveau le plus bas depuis six (6) ans. En effet, elle ressort avec un

rythme de 1,4% en 2018 contre 1,8% en 2017, en raison principalement de la relative atonie de la croissance au premier trimestre 2018 attribuable aux conditions climatiques et des anticipations d'une hausse des obstacles au commerce à la suite du Brexit. S'agissant de l'inflation, elle s'est affichée à 2,5% en 2018 contre 2,7% en 2017, portée par la dépréciation de la Livre Sterling et la hausse des prix de l'énergie.

Au **Japon**, la croissance économique s'est établie à 0,8% en 2018 en décélération de de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2017, sous l'effet principalement des catastrophes naturelles qu'a connues le pays.

S'agissant de l'inflation, elle a augmenté en 2018 pour s'afficher à 1,0% contre 0,5% en 2017, résultant principalement de la hausse modérée des prix des carburants.

I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement

Dans les pays émergents et pays en développement, l'activité économique est restée vigoureuse en 2018 (+4,5%) quoiqu'en décélération par rapport à 2017 (+4,8%). L'évolution de l'activité économique reste toutefois différente selon les pays.

La **Chine** a connu un ralentissement de sa croissance économique qui s'affiche à 6,6% en 2018 contre 6,8% en 2017, du fait d'un durcissement de la réglementation financière, du fléchissement de la consommation de biens durables et de la baisse des exportations consécutive aux tensions commerciales avec les États-Unis. S'agissant de l'inflation, elle a augmenté pour s'établir à 2,1% en 2018 contre 1,6% en 2017, sous l'effet de la hausse des prix des hydrocarbures.

En Inde, malgré une décélération du rythme de la croissance de 0,1 point de pourcentage, due aux chocs transitoires (l'initiative en matière de change et l'imposition d'une taxe nationale sur les produits et services), l'activité économique a maintenu son dynamisme en 2018. En effet, la croissance s'y est établie à 7,1% en 2018, en lien avec le renforcement des investissements et une consommation privée robuste.

La Russie poursuit sa croissance en 2018 avec un taux de 2,3% contre 1,6% en 2017, grâce à l'augmentation des cours du pétrole et à la reprise de la demande intérieure, tandis que celle **du Brésil** est restée stable à 1,1% en 2018 comme en 2017, soutenue par une reprise de la demande privée.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance économique est ressortie à 3,0% en 2018 contre 2,9% en 2017, sous l'effet d'un environnement extérieur plus favorable, du redressement de la production pétrolière au Nigeria, d'une vigueur de la production agricole (en Afrique du Sud et au Nigeria) et de l'atténuation de la sécheresse qui avait touché une grande partie de l'Afrique orientale et australe en 2016 et au début de 2017. Concernant le taux d'inflation, il a baissé en passant de 11,0% en 2017 à 8,5% en 2018.

Dans **l'UEMOA**¹, l'activité économique a progressé en 2018 de 6,6% au même rythme qu'en 2017, en lien principalement avec l'essor des activités commerciales et manufacturières ainsi que celles des bâtiments et travaux publics.

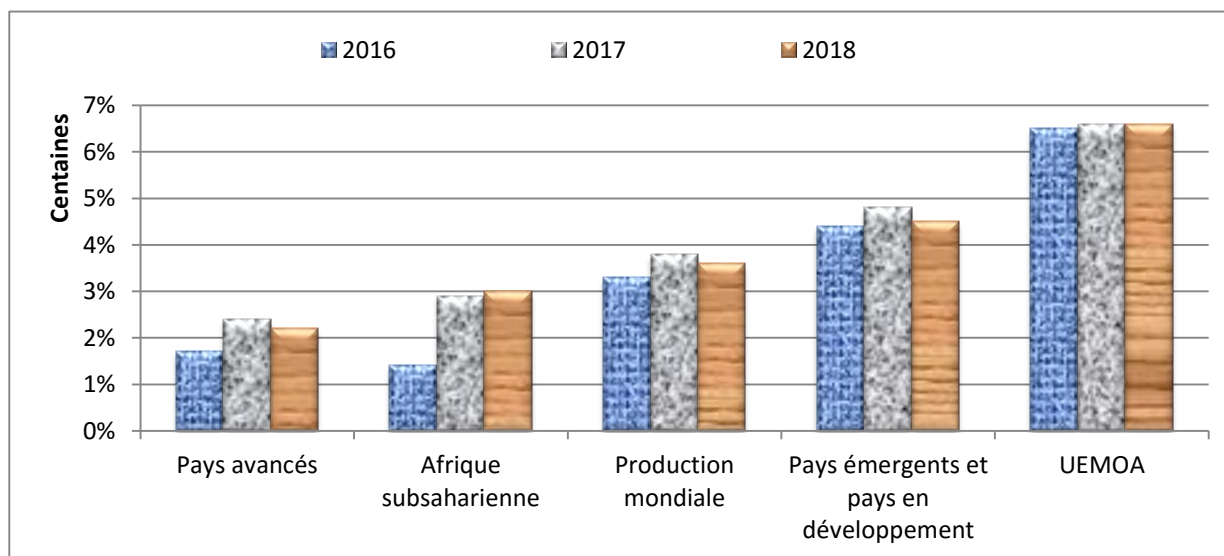
S'agissant de l'inflation, elle est stable à 0,8% en 2018 comme en 2017. Cette situation résulte des effets de l'augmentation du prix des carburants et du loyer sous la pression de la demande de logement ainsi que du relèvement des tarifs de communication. Cette tendance a été atténuée par la baisse des prix des céréales, dans un contexte où la production a été supérieure à la moyenne quinquennale.

Dans certains **pays environnants de l'UEMOA**, notamment au Nigeria et au Ghana, l'activité économique a connu des rythmes nuancés.

Au **Nigeria**, la croissance économique s'est située à 1,9% en 2018 contre 0,8% en 2017, en raison principalement du dynamisme du secteur non pétrolier. L'inflation, s'y est repliée à 12,1% en 2018 contre 16,5% en 2017.

Au **Ghana**, l'activité économique a enregistré une décélération, pour s'établir à 5,6% en 2018 contre 8,1% en 2017. Concernant l'inflation, elle a diminué, passant de 12,4% en 2017 à 9,8% en 2018.

Graphique 1: *Évolution de la croissance économique (%) dans les différentes zones*



Source: FMI octobre 2018 et avril 2019

¹ BCEAO, Rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA Mars 2019

I.2 CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

L'activité économique nationale s'est déroulée dans un contexte sécuritaire difficile, conjugué à des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une accélération de son rythme de croissance en 2018.

I.2.1 Évolution du PIB réel

Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 6,8% en 2018 contre 6,3% en 2017. Cette croissance a été tirée par l'ensemble des secteurs. Du côté des emplois, la croissance économique a été portée par la consommation et l'investissement.

Le PIB nominal s'est établi à 7 871,0 milliards de FCFA et le PIB réel à 5 266,3 milliards de FCFA en 2018.

I.2.1.1. Ressources du PIB

➤ secteur primaire

La valeur ajoutée du **secteur primaire** s'est accrue de 6,9% en 2018 contre une baisse de 3,0% en 2017. Cette performance résulte de la bonne campagne agricole 2018/2019 ayant entraîné une hausse de 11,1% de la valeur ajoutée dans l'agriculture suivie d'une croissance enregistrée dans les branches de l'élevage (+3,0%) et de sylviculture, pêche et chasse (+2,6%).

Au niveau de l'agriculture vivrière, la production céréalière s'est établie à 5,18 millions de tonnes, soit une hausse de 27,5% comparativement à la campagne 2017/2018. Cette progression s'expliquerait par la bonne répartition spatio-temporelle des pluies et la mise en œuvre des actions du Gouvernement pour accompagner les producteurs. Concernant l'**agriculture de rente** sa valeur ajoutée s'est contractée de 10,6% en 2018, du fait particulièrement de la culture du coton dont la production a connu une baisse de 16,8% pour se situer à 486 748 tonnes.

Quant au sous-secteur de l'**élevage**, il a connu une croissance de 3,0% en 2018 contre 3,7% en 2017. Le dynamisme de ce secteur est favorisé, entre autres, par l'utilisation des sous-produits agro-industriels et d'aliments complets par les producteurs et l'insémination de vaches avec de la semence de races laitières.

La part du secteur primaire dans le PIB s'est située à 27,8% en 2018 contre 28,3% en 2017. Sa part contributive à la croissance du PIB a été de 1,5 point de pourcentage en 2018 contre -0,7 point en 2017.

➤ Secteur secondaire

La valeur ajoutée du **secteur secondaire** a progressé de 7,1% en 2018 contre 8,3% en 2017, imputable essentiellement à la bonne tenue de l'activité dans les sous-secteurs des industries extractives et des BTP.

La performance du sous-secteur des **industries extractives** est due à la hausse (+13,4%) de la production d'or qui a atteint le niveau record de 52,6 tonnes et l'amélioration de la production du zinc qui est passée de 176 761,0 tonnes en 2017 à

183 395,4 tonnes en 2018. S'agissant des **BTP**, la croissance s'est établie à +5,5%, sous l'impulsion notamment des différents travaux d'aménagements, de réhabilitation d'infrastructures et de construction.

La croissance du secteur a été ralentie par la régression (-11,9%) de la valeur ajoutée du sous-secteur de l'**égrenage du coton** en 2018.

La part du secteur secondaire dans la formation du PIB s'est située à 18,3% en 2018 contre 18,5% en 2017. Sa contribution à la croissance du PIB est ressortie à 1,4 point de pourcentage en 2018 contre 1,6 en 2017.

➤ **Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 6,2% en 2018, contre 8,8% en 2017, portée par les sous-secteurs des services non marchands (+6,9%) et marchands (+5,7%).

Concernant le sous-secteur des **services non marchands**, l'augmentation de sa valeur ajoutée s'explique par les augmentations des charges salariales. Quant au sous-secteur des **services marchands**, sa croissance a été portée par les services financiers (+17,8%), les autres services marchands (+9,8%) et le commerce (+6,1%). Le sous-secteur a tiré profit de la poursuite des réformes pour l'amélioration du climat des affaires ainsi que de la tenue de certaines manifestations à caractère international (SNC², SIAO³, SICOT⁴, Tour du Faso, FILO⁵, NAK⁶, etc.).

La contribution du secteur tertiaire (y compris les taxes et SIFIM) à la formation du PIB a été de 54,0% en 2018 contre 53,1% en 2017. Il demeure le premier moteur de la croissance avec une contribution de +4,0 points en 2018 contre 5,4 points en 2017.

² Semaine Nationale de la Culture

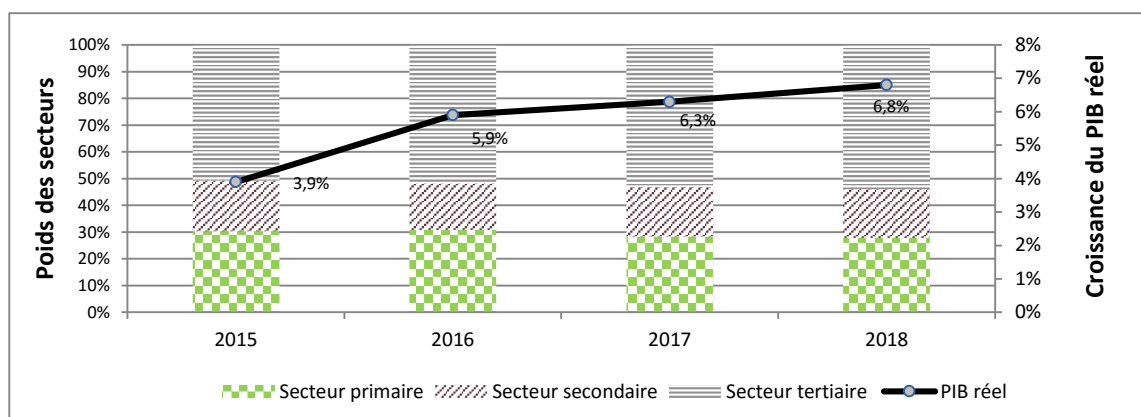
³ Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou

⁴ Salon International du Coton

⁵ Foire Internationale du Livre de Ouagadougou

⁶ Nuits Atypiques de Koudougou

Graphique 2 : *Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles*



Source : DGEP, LAP, juin 2019

I.2.1.2. Emplois du PIB

Suivant l'approche des emplois, la croissance du PIB réel en 2018 est portée par la consommation finale et l'investissement, les échanges extérieurs ayant contribué négativement.

La consommation finale a augmenté de 10,6% en 2018 contre 7,8% en 2017. Cette croissance est imputable aussi bien à la consommation publique qui s'est amplifiée de 14,2% en 2018 qu'à la consommation privée qui enregistre une croissance de 8,9%. La hausse de la consommation finale publique est essentiellement liée à la poursuite des mesures sociales (travaux HIMO, gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans, recrutement d'agents de santé à base communautaire, subventions des prix des produits de grande consommation) et la revalorisation salariale de certains corps de l'Administration publique.

La contribution de la consommation finale à la croissance a été de 6,8 points de pourcentage en 2018 contre 4,2 points en 2017.

La Formation brute de capital fixe (FBCF) a progressé de 7,0% en ressortant à 1 897,94 milliards de francs CFA en 2018. Cette progression est imputable aussi bien à la composante publique (+10,9%) qu'à celle privée (+3,6%). En effet, la FBCF publique est passée de 833,67 milliards de francs CFA en 2017 à 924,87 milliards de francs CFA en 2018 en lien avec la consolidation des investissements dans les domaines de l'énergie, des infrastructures routières, des télécommunications et de l'agro-sylvo-pastoral et la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques dans le cadre du PNDES. Quant à la FBCF privée, elle est passée de 939,54 milliards de francs CFA en 2017 à 973,07 milliards de francs CFA en 2018. Cette évolution a été favorisée par l'amélioration du climat des affaires, la poursuite de l'exploration et de l'exploitation minières, les actions de renforcement du tissu industriel ainsi que la mise en œuvre d'un régime fiscal favorable aux pôles de croissance. L'investissement a contribué à hauteur de 3,7 points de pourcentage à la

croissance du PIB en 2018 contre 0,6 point en 2017. Le taux d'investissement s'est néanmoins détérioré, s'établissant à 23,1% en 2018 contre 21,0% en 2017.

Le solde extérieur des échanges s'est situé à -479,05 milliards de FCFA en 2018 contre -271,22 milliards de FCFA en 2017, traduisant ainsi une dégradation de 207,83 milliards de FCFA. Cette dégradation s'explique par une augmentation des importations de biens et services plus importante que celle des exportations de biens et services. En effet, les importations de biens et services ont progressé de 13,3% pour se situer à 2 893,57 milliards de FCFA en 2018. Quant aux exportations de biens et services, elles se sont établies à 2 414,52 milliards de FCFA en 2018, en hausse de 5,7% par rapport à 2017. Les échanges extérieurs ont plombé la croissance du PIB à hauteur de -3,7 points de pourcentage en 2018 contre une contribution de 1,5 point en 2017.

I.2.2 Prix et inflation

En 2018, l'inflation est ressortie à +2,0% contre 1,5% en 2017, malgré la bonne tenue de la campagne agricole 2018/2019 et la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère (ouverture de boutiques témoins, subvention des produits de grandes consommations, etc.). Ce niveau d'inflation résulte en partie de la mauvaise campagne agricole 2017/2018, ainsi que de la montée des prix au niveau des fonctions « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+11,6%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,3%). Toutefois, le recul des prix de la fonction « logement, eau, électricité, gaz, autres combustibles » de -5,4% a contribué à atténuer l'inflation.

II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES

En vue de rendre les finances publiques performantes et dynamiques, le MINEFID a mis en œuvre plusieurs actions et mesures visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources, la gestion budgétaire, la gestion des comptes publics et la sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'État.

II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Les ressources budgétaires comprennent aussi bien les ressources intérieures qu'extérieures.

II.1.1 Ressources intérieures

Les principales actions ou mesures en matière de recouvrement des recettes intérieures se résument comme suit :

➤ L'opérationnalisation de la facture normalisée

La facture normalisée est devenue une réalité au Burkina Faso depuis janvier 2018. En plus d'être un instrument de lutte contre la fraude, la facture normalisée est un outil de modernisation de l'économie et de sécurisation des transactions commerciales. Au cours de l'année 2018, les contribuables du Réel Normal d'Imposition (RNI) ont eu accès à la facture normalisée personnalisée sur toute l'étendue du territoire, 70% d'entre eux l'utilisent.

Aussi, un projet de convention de concession avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) est en cours pour l'opérationnalisation de la facture normalisée au niveau des contribuables du Réel simplifié d'imposition (RSI).

➤ La mise en œuvre du Code général des impôts (CGI)

La mise en œuvre du CGI a permis une amélioration des ressources à travers :

- le relèvement des taux ou tarifs, notamment le droit forfaitaire sur l'enregistrement des marchés financés sur ressources extérieures, la taxe sur les tabacs, la modification de l'impôt sur les sociétés ;
- l'introduction de droits et taxes à savoir la taxe sur les plus-values de cession des titres de sociétés, la taxe sur les emballages et sachets plastiques, la perception du droit d'enregistrement sur certains actes de sociétés et certains actes judiciaires.

➤ La conception du nouvel Identifiant Financier Unique (IFU)

Au cours de l'année 2017, un audit a été réalisé l'IFU pour dégager ses forces et faiblesses afin d'y apporter des correctifs nécessaires qui prendront en compte les préoccupations de sécurité et de lutte contre la fraude et le faux. En 2018, la mise en

œuvre des recommandations du rapport de l'audit sur l'IFU a permis la conception d'une nouvelle application relative à l'identification des entreprises et associations.

➤ **La mise en œuvre des télé-procédures**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et des services rendus aux contribuables, la DGI a entrepris l'opérationnalisation des télé-procédures (télé-déclaration et télé-paiement) au cours de l'année 2017. Cette opérationnalisation s'est poursuivie en 2018 avec le développement et la mise en ligne le 26 mars 2018 de la plateforme de téléprocédures dénommée eSINTAX. Le eSINTAX devrait permettre à la fois de faire des déclarations d'impôts et de procéder au paiement. Si le volet déclaration était fonctionnel avec la mise en ligne de la plateforme, le volet paiement a été opérationnel en juillet 2018.

➤ **L'élargissement de l'assiette fiscale**

Au cours de l'année 2018, les activités de recensement fiscal menées dans les Unités de recouvrement (UR) de la DGI ont permis d'augmenter le portefeuille des contribuables. Ainsi, 14 029 nouveaux contribuables ont été immatriculés soit une évolution globale de 14,14% par rapport à la situation du portefeuille en 2017 (99 240 contribuables).

Par ailleurs, dans le cadre de l'élargissement de l'assiette des recettes de service, pour l'année 2018, l'adoption du décret n°2018-0475/PRES/PM/MINEFID/MTMUSR du 19 juin 2018 portant autorisation de perception des recettes au titre des prestations rendues par la Direction générale des transports terrestre et maritime (DGT™) et les directions régionales en charge des transports, a permis d'instituer au sein du département en charge des transports de nouvelles recettes en plus de celles qui étaient déjà perçues. Il s'agit notamment de la délivrance des licences de transport routier public et des agréments pour la pose des numéros de châssis ou de série, des authentications des titres de transport et des réceptions techniques à titre isolé ou définitif des véhicules et moyens de transport maritimes et fluviaux.

➤ **L'apurement des Restes à Recouvrer**

En 2018, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de l'apurement de Restes à recouvrer (RAR). Il s'agit entre autres de :

- la mise en place d'un comité de gestion des RAR dans chaque UR ;
- la formation des receveurs des impôts ;
- la tenue de quatre (04) ateliers de traitement des RAR ;
- l'organisation d'un voyage d'études en Mauritanie pour s'inspirer des expériences ;
- l'adoption des textes réglementaires consacrant la création des réseaux comptables de la DGI, de la DGD et de la DGTCP en vue de faciliter la gestion des RAR ;

- la création d'un groupe de travail sur la mise en œuvre des campagnes spéciales de recouvrement intensif des RAR.

L'effet conjugué de ces actions a permis de ramener le montant des RAR qui était de 482,69 milliards de francs CFA au 31 décembre 2017 à 294,56 milliards de francs CFA au 31 décembre 2018, soit un taux d'apurement de 39,0%.

➤ **L'organisation d'un recensement des contribuables avec les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les villes de Ouaga et Bobo**

Cette action a pour but de recenser les contribuables avec un système de géolocalisation, d'élargir l'assiette fiscale et de constituer une base de données unique en lien avec celle foncière et cadastrale. À fin décembre 2018 le prestataire a été recruté et l'ensemble des équipements nécessaires à l'opération ont été acquis.

➤ **La géolocalisation des marchandises en transit**

Elle est effectuée à travers COTRACK qui est un outil personnalisé qui vient renforcer la capacité de la douane dans la surveillance physique et en temps réel des marchandises en transit. Il facilite les échanges en termes de célérité dans l'accomplissement des procédures douanières. À fin décembre 2018, des bureaux initialement ciblés (Bobo hydrocarbure et Thiou), seul celui de Thiou a pu intégrer l'outil, en raison du non éclatement du bureau de Bobo gare.

➤ **L'externalisation de l'évaluation des véhicules d'occasion**

L'évaluation est désormais effectuée par le Centre de Contrôle des Véhicules Automobiles (CCVA) à travers la signature d'un contrat de sous-traitance entre la DGD et le CCVA pour ce qui concerne les véhicules automobiles âgés de 10 ans au plus et des engins de travaux publics usagés. Pour ce qui concerne les engins de plus de 10 ans, l'évaluation est effectuée par des experts agréés. En 2018, l'application du protocole d'accord s'est poursuivie et la base taxable était fixée à 50% de la valeur déclarée par le CCVA.

➤ **L'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA**

La liaison des fonctionnalités entre ces deux (02) outils permet d'alléger les procédures d'obtention des documents nécessaires aux opérations de dédouanement et de réduire de façon substantielle les fraudes et la corruption dans les opérations de dédouanement.

À fin 2018, l'interconnexion a concerné la connexion logistique.

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2018

Au titre de l'année 2018, les recettes mobilisées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à 1 540,14 milliards de francs CFA sur une prévision globale révisée de 1 476,70 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 104,3%. Par rapport à 2017, le taux de progression se situe à 10,2%.

- **amélioration du niveau de recouvrement des recettes douanières**

À fin décembre 2018, les réalisations de la DGD se sont situées à 639,09 milliards de francs CFA sur une prévision révisée de 572,88 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 111,6%. Par rapport à 2017, la mobilisation des recettes de la DGD a connu un taux de progression de 11,1% (63,98 milliards de francs CFA).

- **hausse du niveau de recouvrement de la DGI**

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de 746,93 milliards de francs CFA en 2018, la DGI a recouvré 723,06 milliards de francs CFA au profit du budget de l'État, soit un taux de réalisation de 96,8%. Par rapport à 2017, il ressort une progression de 7,4% (+50,11 milliards de francs CFA).

Pour le compte du budget des collectivités territoriales, la DGI a mobilisé 27,59 milliards de francs CFA sur une prévision de 28,44 milliards de francs CFA soit un taux de mobilisation de 97,0%. Par rapport à 2017, les recettes mobilisées au profit des collectivités ont connu une hausse en 2018 de 23,7% (+5,29 milliards de francs CFA).

- **amélioration du niveau de recouvrement des recettes de services**

Au titre de l'exercice budgétaire 2018, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont chiffrées à 177,99 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle révisée 156,93 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 113,42%. Par rapport à 2017, les recettes de service ont enregistré une croissance de 19,4%, correspondant à un montant de 28,7 milliards de francs CFA.

II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'appuis budgétaires, en vue d'obtenir un bon niveau de décaissement, un dialogue régulier est établi avec les Partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Gouvernement dans la mise en œuvre du PNDES. Au cours de l'année 2018, ce dialogue a porté essentiellement sur l'état de mise en œuvre des mesures et indicateurs de décaissement et ce conformément aux nouvelles dispositions du protocole du Cadre Général d'Organisation des appuis budgétaires (CGAB), signé en février 2018.

Aussi, une table ronde sectorielle sur le financement du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) et du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) s'est tenue en marge de la conférence sectorielle du PNDES, le 08 juillet 2018. Les promesses de financement se sont élevées à 145,84 milliards francs CFA, soit 132,98 milliards francs CFA pour le PUS-BF et 12,86 milliards francs CFA pour le PADEL.

Concernant la prospection de nouvelles sources de financement, au 31 décembre 2018, un rapport diagnostic alimenté par les extrants de trois (03) assistances techniques sur le cadre juridique et institutionnel des PPP est disponible. Des Dossiers d'appel d'offres (DAO) type, des contrats-type et un projet de guide de bonnes pratiques sont disponibles.

Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2018

Au 31 décembre 2018, le montant décaissé au titre des appuis budgétaires s'est chiffré à 134,89 milliards FCFA sur une prévision révisée de 198,43 milliards francs CFA, soit un taux de décaissement de 68,0%. Au titre des appuis projets, 225,16 milliards de francs CFA ont été décaissés sur une prévision révisée de 308,76 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 73,6%.

II.2 PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE ET GESTION DES DÉPENSES

Afin d'assurer une bonne programmation budgétaire ainsi qu'une meilleure exécution de la dépense publique, des actions ont été entreprises en 2018.

II.2.1. Programmation budgétaire

Dans le cadre de la programmation budgétaire les actions suivantes ont été menées :

- la revue de la mise en œuvre de la LOLF avant le basculement complet en mode budget programme a été réalisée et le rapport bilan est disponible ;
- le rapport de l'atelier sur le basculement des collectivités territoriales dans la gestion en mode budget programme réalisé en novembre 2018 est disponible ;

- dans le cadre de la prise en compte des EPE, des Fonds nationaux (FN) et des Établissements publics de prévoyance sociale (EPPS), dans les documents à transmettre à l'Assemblée Nationale, des fiches de collectes de données ont été transmises à ces structures ;
- la revue des programmes budgétaires des ministères et des institutions a été réalisée en décembre 2018 ;
- une note d'analyse des risques et des coûts-avantages des plus grands projets d'investissement y compris les projets PPP a été élaborée ;
- le système d'information est adapté à la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Au 31 décembre 2018, l'étude sur l'architecture d'entreprise et sur le iBus a été réalisée, le cahier des charges du nouveau système intégré est réalisé, les macros processus élaboration et exécution budgétaire sont finalisés et validés, le référentiel des données communes est mis en œuvre pour le nouveau système intégré, le cabinet retenu par l'Assistance ministérielle d'audit interne (AMAI) a été installé et l'assistance est réalisée.

II.2.2. Gestion des dépenses

Dans le but d'améliorer la qualité des dépenses publiques, des actions ont été menées :

- des unités de vérification ont été mises en place dans l'ensemble des ministères et des institutions. Au regard de la taille de quelques institutions, certaines d'entre elles ont fait l'objet de regroupement pour plus d'efficacité ;
- les responsables de programme, les responsables de structures et les agents des unités en charge de l'exécution budgétaire au niveau des ministères et institutions ont bénéficié de renforcement de capacité sur la mise en œuvre du budget programme tout au long de l'exercice budgétaire 2018 ;
- le manuel de procédures de la DG-CMEF a été relu conformément au nouveau cadre harmonisé des finances publiques ;
- le processus de passation et de gestion des marchés publics est en cours de dématérialisation et la formation des acteurs sur les nouveaux outils y relatif est assuré. Au 31 décembre 2018, les modules « portail » et « soumission » ainsi que l'application smartphone ont été développés.

Encadré 3 : Premières journées de la commande publique au Burkina Faso

- La tenue des Premières journées de la commande publique (JCP) en juillet 2018 à Bobo-Dioulasso s'est déroulée autour du thème général : « la commande publique, comme levier stratégique de développement économique et social ». De façon spécifique, il s'est agi à travers cette thématique, d'appréhender le rôle des secteurs public, privé et de la société civile dans le bon fonctionnement de la commande publique.

- L'objectif principal visé à travers ce thème est d'offrir un cadre de réflexion et de stimulation des acteurs concernés en vue d'améliorer le système national de la commande publique et de contribuer à l'atteinte des résultats du Plan national de développement économique et social (PNDES).
- Les échanges ont permis aux participants de relever les goulots d'étranglement et de faire des recommandations en vue d'améliorer la commande publique.
- Pour le secteur public, les difficultés et recommandations faites concernent entre autres :
 - la non maîtrise dans la définition des besoins et l'élaboration des DAO. Il a été recommandé d'affecter du personnel technique au sein des Directions des marchés publics (DMP) ;
 - le non-respect des délais inscrits dans les Plans de passation des marchés (PPM). Il a été recommandé l'organisation de session de renforcement des capacités desdits acteurs ;
 - le nombre élevé des recours fondés auprès de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP). Il a été recommandé la création d'un emploi des agents spécialisés de la commande publique ;
 - l'insuffisance de suivi de la bonne exécution des contrats. Il a été recommandé d'engager la responsabilité effective des bureaux de contrôle en cas de défaillance dans les ouvrages.
- Concernant le secteur privé, les difficultés relevées et les recommandations faites, se présentent entre autres comme suit :
 - la falsification des pièces constitutives des DAO. Il a été recommandé de lier les exigences du marché en fonction de la complexité des travaux à exécuter pour éviter le faux ;
 - le nonaccès des PME aux marchés publics. Il a été recommandé l'introduction d'un système d'allotissement des marchés publics notamment dans les BTP pour faciliter l'accès des PME ;
 - le nonaccès des entreprises nationales au PPP. Il a été recommandé d'encourager les regroupements des entreprises en vue de leur accès au PPP ;
 - la non prise en compte des spécifications des professions dans l'élaboration des DAO. Il a été recommandé d'intégrer la spécificité des professions dans la commande publique ;
 - le non-respect des plans de charge. Il a été recommandé le respect des textes en la matière
- Concernant la société civile, les difficultés relevées et les recommandations faites, se présentent entre autres comme suit :
 - l'insuffisance de transparence dans la commande publique. Il a été recommandé de renforcer la transparence dans la commande publique ;
 - l'insuffisance de capacité de la société civile pour le suivi contrôle citoyen de la commande publique. Il a été recommandé de renforcer la capacité desdits acteurs en la matière.
-

- D'autres difficultés et recommandation ont été faites et concernent notamment :
- les défaillances sur les réalisations d'infrastructures sociales et économiques. Il a été recommandé l'auto-saisine de l'ARCOP pour situer les responsabilités sur la mauvaise exécution des marchés publics ;
- la mauvaise gestion des ressources financières de la part des Maîtrises d'ouvrages délégués (MOD) et la mauvaise exécution des travaux délégués. Il a été recommandé d'évaluer les MOD avant le renouvellement de leur agrément ;
- l'absence de cadre d'échange sur la commande publique OSC/Administration. Il a été recommandé d'organiser un forum citoyen sur la commande publique ;
- la faible contribution des OSC dans le suivi et le contrôle dans la réalisation des infrastructures. Il a été recommandé de construire un dispositif de suivi et de participation citoyens dans la réalisation des infrastructures.

II.3 GESTION DES COMPTES PUBLICS ET LA SAUVEGARDE DES INTÉRÊTS FINANCIERS ET DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

Dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion des comptes publics et des systèmes financiers, des actions ont été menées.

II.3.1. Gestion du patrimoine de l'État

Concernant la bonne gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État, la stratégie immobilière de l'État et la stratégie de l'Equipment de l'État ont été adoptées par la Commission nationale de planification du développement (CNPD) le 25 mai 2018. Aussi, les projets de texte portant modalités d'évaluation du patrimoine existant ainsi que celui sur les méthodes d'amortissement sont disponibles. La stratégie du bilan d'ouverture (volet patrimoine non financier) a été établie et a permis de disponibiliser le premier compte central des matières.

II.3.2. Règlements financiers

Dans le cadre de la mise en cohérence des textes du cadre juridique sur les finances publiques, dix (10) projets de décret et trois (03) projets d'arrêté (plan comptable des Collectivités territoriales (CT) et plan comptable des EPE) ont été élaborés en 2018.

II.4 CONTRÔLE, AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LE FAUX ET LA CORRUPTION

Dans l'optique de renforcer le contrôle des finances publiques et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption des actions ont été menées.

II.4.1. Lutte contre la fraude, le faux et la corruption

En matière de renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, en plus des actions de contrôle, de sensibilisation et de missions d'investigation sur saisine, des textes portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale de lutte contre la fraude (ANLF) ainsi que la stratégie globale de lutte contre la fraude et son plan d'actions ont été relus.

Dans le cadre de la certification du service fait en matière de commande publique, des missions de contrôle de l'exécution physique des contrats de marchés de plus de 20 millions de francs de CFA ont été réalisées. Au 31 décembre 2018, ce sont 411 marchés de plus de 20 millions qui ont fait l'objet de contrôle physique sur une prévision de 300 marchés, soit un niveau d'exécution de 137,0%.

II.4.2. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Dans le cadre de la réalisation de l'Évaluation nationale des risques (ENR) de blanchiment des capitaux et financement du terrorisme au Burkina Faso, le rapport définitif et le plan d'actions ont été validés. Lesdits documents ont été transmis à la BCEAO et au secrétariat du Groupement inter-gouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA) respectivement le 1^{er} juin 2018 et le 13 juin 2018. Pour ce qui concerne leur diffusion, des ateliers de partage du rapport ont été organisés au bénéfice des structures les plus exposées aux risques LBC/FT.

Concernant l'Évaluation mutuelle (EM) par les pairs du dispositif de LBC/FT, le rapport d'analyse du GIABA sur le dispositif LBC/FT du Burkina Faso a été examiné et amendé. En outre, des experts du GIABA ont eu des rencontres d'échanges avec les structures nationales des secteurs public et privé et de la société civile impliquées dans la LBC/FT. Les résultats préliminaires de l'évaluation mutuelle ont été restitués.

III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES

III.1 ANALYSE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT⁷

À fin 2018, l'exécution des opérations financières de l'État (base engagement) s'est soldée par un déficit global de 381,74 milliards de francs CFA, en amélioration de 181,16 milliards de francs CFA par rapport à 2017. Ainsi, les recettes totales et dons se sont établis à 1 745,87 milliards de francs CFA et les dépenses totales et prêts nets, se sont chiffrés à 2 127,61 milliards de francs CFA.

Quant au déficit base caisse, il s'est situé à 478,38 milliards de francs CFA contre 488,13 milliards de francs CFA en 2017.

III.1.1. Recettes totales et dons

La mobilisation des recettes totales et dons a connu une progression de 162,29 milliards de francs CFA en 2018 par rapport à 2017, représentant une hausse de 10,3%. Ce niveau de recettes totales et dons en 2018 a représenté 22,2% du PIB nominal, soit un écart de +1,1 point de pourcentage par rapport à 2017.

III.1.1.1 Recettes totales

Sur une prévision de 1 473,69 milliards de francs CFA, les recettes totales, composées exclusivement de recettes courantes, se sont chiffrées à 1 530,78 milliards de francs CFA en 2018, correspondant à un taux de recouvrement de 103,9%. Ces recettes, en hausse de 141,50 milliards de francs CFA (+10,2%) par rapport à 2017, ont représenté 19,4% du PIB.

Sur la période 2013-2018, les recettes totales ont enregistré globalement une tendance croissante, passant de 1 117,38 milliards de francs CFA à 1 530,78 milliards de francs CFA avec une croissance moyenne annuelle de 6,8%.

III.1.1.1.1 Recettes courantes

Les recettes courantes sont composées de recettes fiscales et de recettes non fiscales. Par rapport à 2017, ces recettes ont progressé de 10,2% (+141,50 milliards de francs CFA), pour se situer à 1 530,78 milliards de francs CFA en 2018. Cette augmentation est imputable essentiellement à celle des recettes fiscales (+116,02 milliards de francs CFA). Les recettes non fiscales ont augmenté de 16,9% (+25,49 milliards de francs CFA).

⁷ Les prévisions ainsi que les dotations utilisées sont celles de la dernière loi de finances rectificative

a) Recettes fiscales

En 2018, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 1 354,26 milliards de francs CFA sur une prévision de 1 313,89 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 103,1%. Comparé à 2017 où les recouvrements étaient de 1 238,24 milliards de francs CFA, il ressort une augmentation de 9,4%. Cette performance est portée principalement par l'impôt sur les revenus et bénéfices (+51,99 milliards de francs CFA) et la taxe sur les biens et services (+42,00 milliards de francs CFA).

Les recettes fiscales ont représenté 17,2% du PIB nominal en 2018 contre 16,5% en 2017. Aussi, elles représentent 88,5% des recettes totales de 2018. Elles sont essentiellement composées des taxes sur les biens et services (55,0%), d'impôts sur les revenus et bénéfices (27,7%) et d'impôts sur le commerce et les transactions internationales (15,0%).

➤ *Les taxes sur les biens et services*

À fin 2018, les taxes sur les biens et services se sont établies à 744,88 milliards de francs CFA, en amélioration nette de 42,00 milliards de francs CFA par rapport à 2017 (+6,0%). Ainsi, sur une prévision de 720,14 milliards de francs CFA, les taxes sur les biens et services ont connu un taux de réalisation de 103,4%. Elles sont essentiellement composées de la taxe sur la valeur ajoutée (537,73 milliards de francs CFA), de la taxe sur les produits pétroliers (100,04 milliards de francs CFA) et des autres taxes spécifiques sur consommation (107,12 milliards de francs CFA).

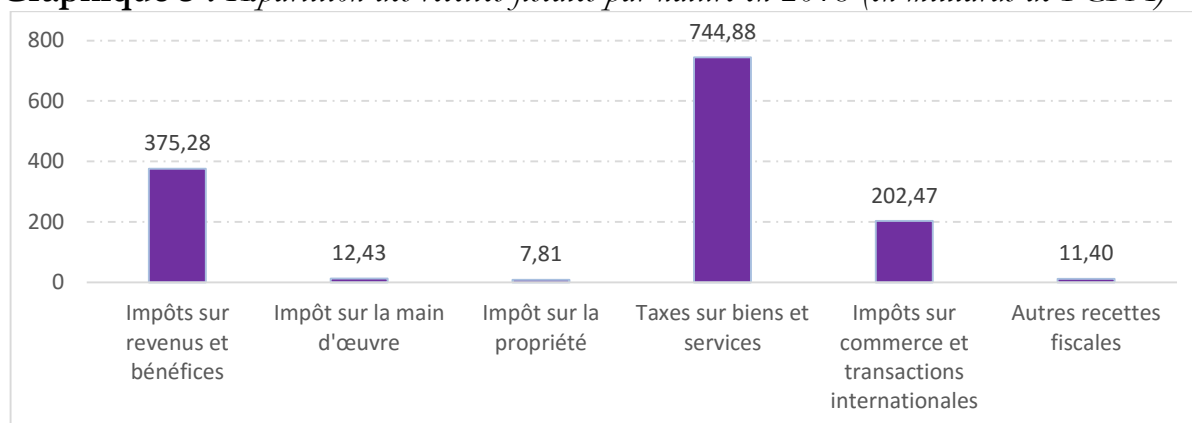
➤ *Les impôts sur les revenus et bénéfices*

Sur une prévision de 373,48 milliards de francs CFA, les impôts sur les revenus et les bénéfices ont été mobilisés à hauteur de 375,28 milliards de francs CFA en 2018, soit un taux de réalisation de 100,5%. Par rapport à 2017 où ils affichaient un niveau de 323,29 milliards de francs CFA, il ressort une augmentation de 16,1%. Cette hausse est essentiellement portée par l'Impôt sur les sociétés qui a connu une progression de 12,3% par rapport à 2017, correspondant à une augmentation de 23,01 milliards de francs CFA.

➤ *Les impôts sur le commerce et les transactions internationales*

Avec un taux de recouvrement de 108,4%, les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 202,47 milliards de francs CFA à fin 2018 pour une prévision de 186,71 milliards de francs CFA. Comparativement à l'année 2017, ils sont en amélioration de 11,7% (+21,28 milliards de francs CFA). Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des droits sur le commerce extérieur (+13,1%) et des autres recettes sur le commerce extérieur (+6,7%). Quant aux prélèvements communautaires, ils ont connu une légère baisse de 0,3%.

Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2018 (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP, TOFE 2018

b) Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 176,52 milliards de francs CFA en 2018. Rapporté aux prévisions 2018 (159,80 milliards de francs CFA), il se dégage un taux de réalisation de 110,5%. Comparé à 2017, il ressort une augmentation de 16,9%, équivalent à un montant de 25,49 milliards de francs CFA. Cette amélioration est due essentiellement à celle des autres recettes non fiscales qui ont augmenté de 24,78 milliards de francs CFA pour se situer à 98,44 milliards de francs CFA en 2018.

III.1.1.1.2 Recettes en capital

En 2018, aucune recette n'a été mobilisée au titre des recettes en capital.

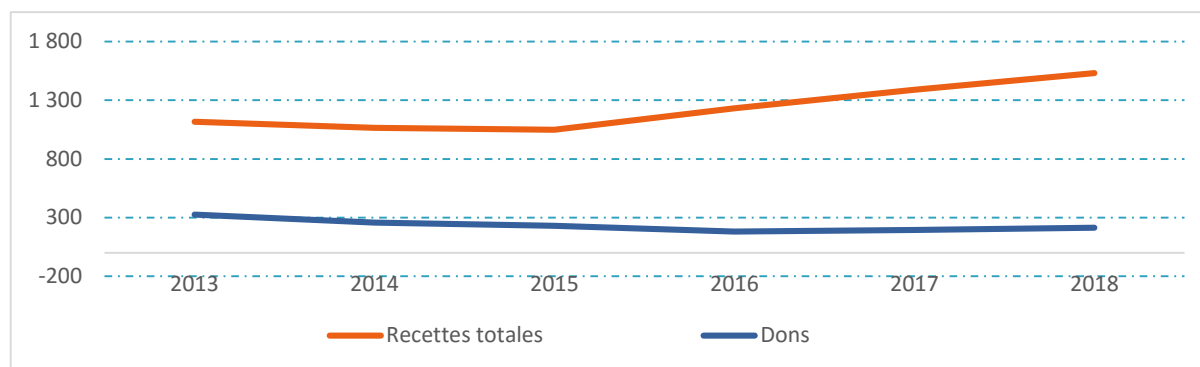
III.1.1.2 Dons⁸

Sur une prévision de 292,27 milliards de francs CFA, les dons ont été mobilisés à hauteur de 215,09 milliards de francs CFA en 2018, soit un taux de décaissement de 73,6% contre 54,8% en 2017. Ce niveau de décaissement est imputable à la fois aux dons projets et aux dons programmes, qui affichent respectivement des montants de décaissement de 122,39 milliards de francs CFA) et 92,70 milliards de francs CFA. Comparativement à 2017, les dons programmes sont en hausse de 18,34 milliards de francs CFA, tandis que les dons projets n'ont augmenté que de 2,44 milliards de francs CFA. Rapportés au PIB nominal, les dons en 2018 ont représenté 2,7% en amélioration de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2017.

Sur la période sous revue, les dons ont connu deux phases d'évolution à savoir, une première marquée par une baisse continue des décaissements (2013-2016) et une deuxième avec une hausse continue (2016-2018).

⁸ Les dons retracent tous les encaissements non remboursables, provenant de versement non obligatoire d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères et d'organismes internationaux.

Graphique 4 : *Evolution des recettes totales et dons sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)*



Source : DGTCP/DGCOOP, TOFE 2013-2018

Sur la période 2013-2018, les dons reçus ont en moyenne représenté 16,2% des recettes propres, avec un poids de 12,3% en 2018. Il ressort une amélioration continue de la mobilisation des dons depuis 2016.

Tableau 1 : *Évolution des recettes totales et dons sur la période 2013-2018 (en milliards de francs CFA)*

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes fiscales	992,61	940,68	929,28	1 075,39	1 238,24	1 354,26
Recettes non fiscales	124,66	124,01	118,66	155,09	151,03	176,52
Recettes courantes	1 117,27	1 064,69	1 047,93	1 230,48	1 389,27	1 530,78
Recettes en capital	0,111	0,012	0,000	0,03	0,000	0,000
Recettes totales	1 117,38	1 064,70	1 047,93	1 230,51	1 389,27	1 530,78
Dons projets	205,23	157,51	105,21	100,84	119,95	122,39
Dons programmes	119,13	98,94	124,83	81,2	74,36	92,70
Total dons	324,36	256,45	230,04	182,04	194,30	215,09
Recettes totales et dons	1 441,75	1 321,15	1 277,98	1 412,55	1 583,57	1 745,87
PIB nominal	5 984,88	6 204,48	6 564,80	6 790,27	7 497,65	7 871,00
Part des recettes totales dans le PIB	18,67%	17,16%	15,96%	18,12%	18,53%	19,4%
Part des dons dans le PIB	5,42%	4,13%	3,50%	2,68%	2,59%	2,7%

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Part des recettes totales et dons dans le PIB	24,09%	21,29%	19,47%	20,80%	21,12%	22,2%

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE 2013-2018

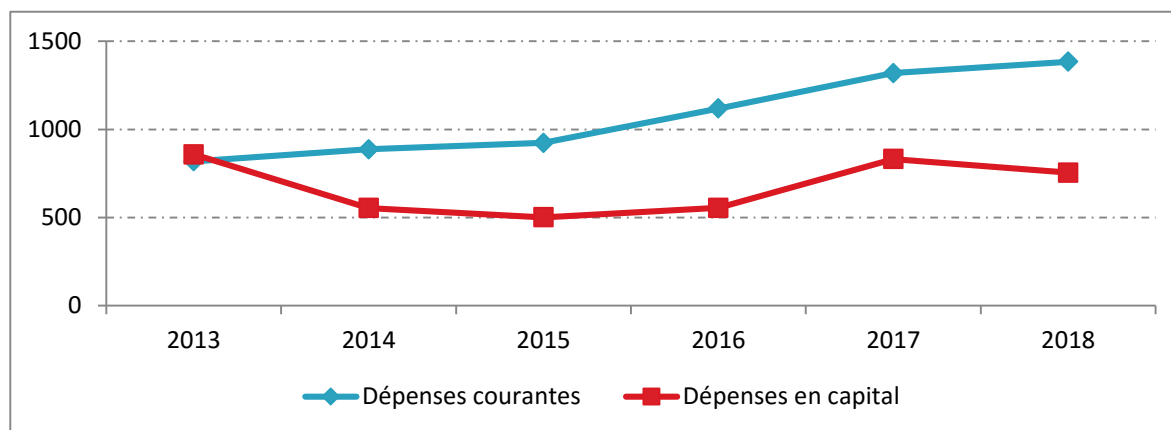
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets

Au cours de l'année 2018, les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 2 127,61 milliards de francs CFA sur une prévision de 2 188,93 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 97,2%. Comparé à 2017, les dépenses totales et prêts nets ont connu une baisse de 0,9%.

III.1.2.1 Dépenses totales

Les dépenses totales en 2018 ont été exécutées à hauteur de 2 137,70 milliards de francs CFA sur une prévision de 2 191,93 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 97,5%. Comparativement à l'année 2017, il a été observé une légère contraction des dépenses totales (-0,6%).

Graphique 5 : *Evolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2013-2018 (en milliards FCFA)*



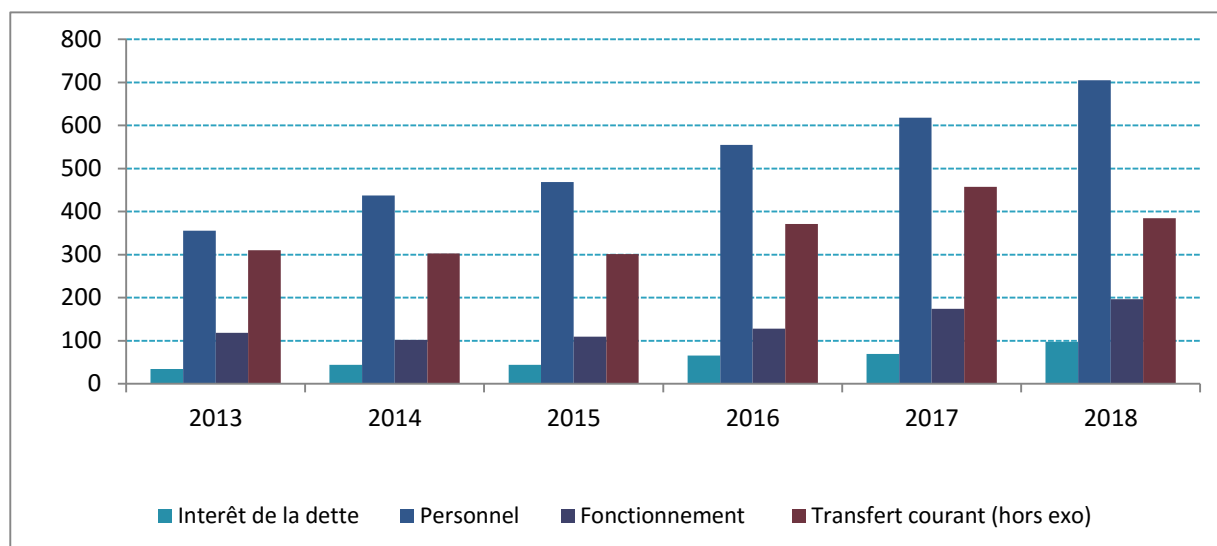
Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

Sur la période 2013-2018 l'évolution des dépenses courantes a été marquée par une tendance haussière. Quant aux dépenses en capital, elles ont amorcé une baisse entre 2013 et 2015 pour repartir en hausse jusqu'en 2017 avant de connaître à nouveau une baisse en 2018.

III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 1 383,36 milliards de francs CFA en 2018 sur une prévision de 1 365,88 milliards de francs CFA, soit un taux de 101,3%. Comparé à l'année 2017, elles ont enregistré une augmentation de 4,9%, représentant un montant global de 64,70 milliards de francs CFA.

Graphique 6 : *Evolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2013-2018 (en milliards FCFA)*



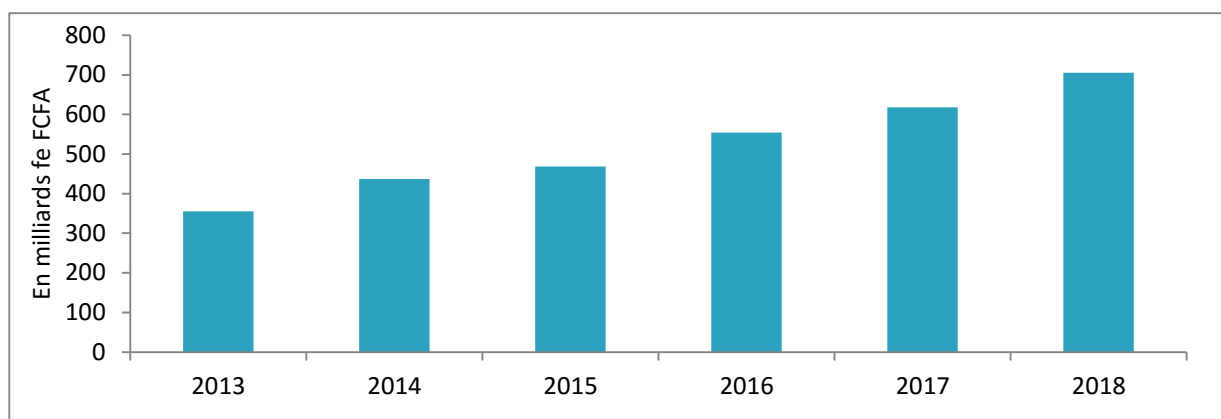
Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2013-2018, les dépenses courantes sont dominées principalement par les dépenses de personnel et les transferts courants. En effet, elles représentent en moyenne 81,9% des dépenses courantes annuelles.

a) Dépenses de personnel

À fin décembre 2018, les dépenses de personnel se sont établies à 705,11 milliards de franc CFA sur une prévision de 700,00 milliards de franc CFA, soit un taux d'exécution de 100,7%. Par rapport à 2017, il ressort une progression de 14,1% (+87,16 milliards de franc CFA).

Graphique 7 : *Evolution des dépenses de personnel sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)*



Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

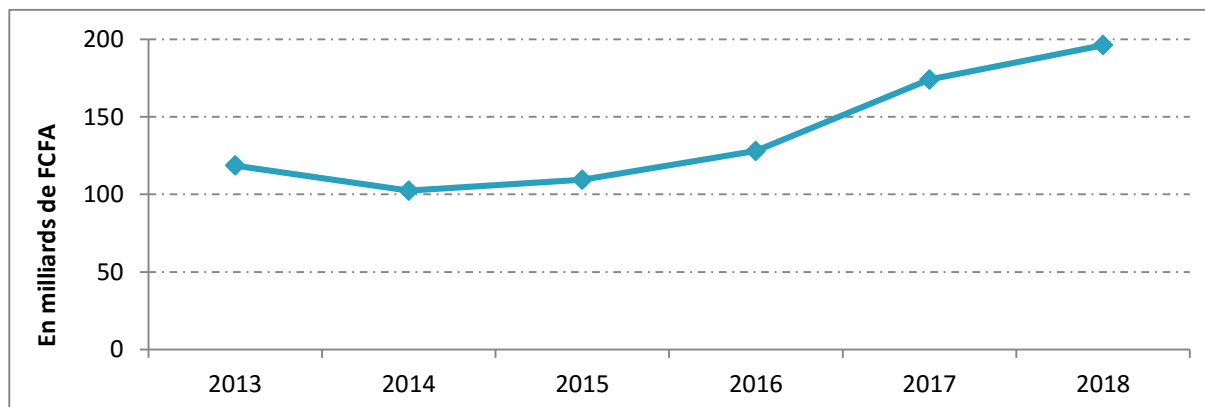
Le graphique indique que les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue entre 2013 et 2018, avec une croissance annuelle moyenne de 14,8%. La progression des dépenses de personnel s'explique, entre autres, par la prise en charge financière des engagements (protocoles d'accord) pris par le gouvernement, des effectifs additionnels et des avancements statutaires.

b) Dépenses de fonctionnement

Comparativement à 2017, les dépenses de fonctionnement ont connu une augmentation de 12,7% (+22,15 milliards de francs CFA) en 2018 pour se situer à 196,22 milliards de francs CFA sur une dotation de 151,63 milliards de francs CFA. Il ressort ainsi un taux d'exécution de 129,4%.

La hausse des dépenses de fonctionnement se justifie essentiellement par la prise en charge du fonctionnement de nouvelles structures et la prise en charge de nouvelles dépenses au titre de la sécurité et la défense.

Graphique 8 : *Evolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2013-2018*



Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

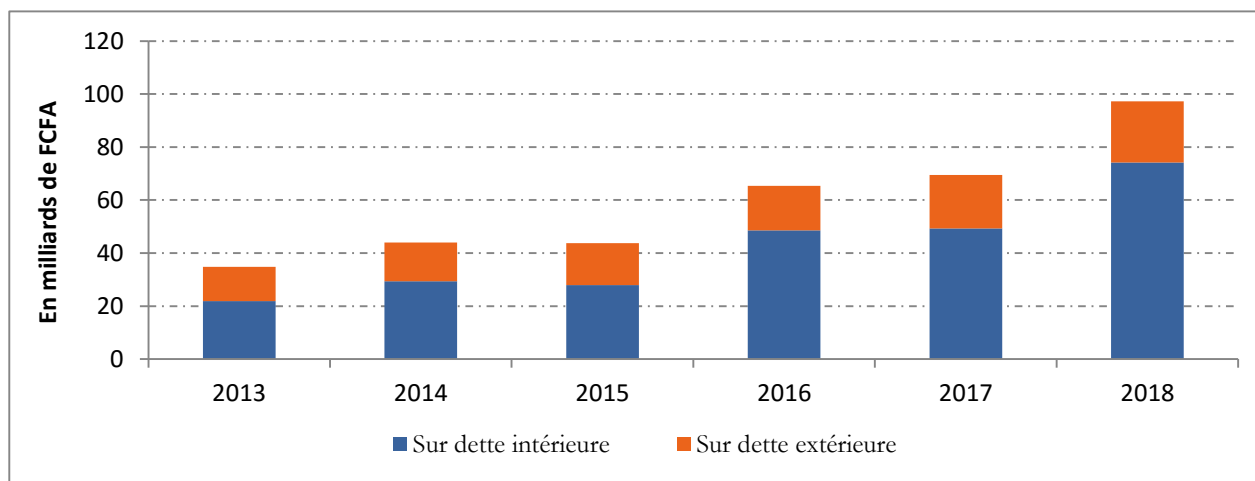
Sur la période sous-revue, le graphique indique deux phases d'évolution des dépenses de fonctionnement. En effet, de 2013 à 2014 elles ont connu une baisse progressive pour repartir en hausse sur la période 2014-2018.

c) Intérêts dus

À fin décembre 2018, les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 97,24 milliards de francs CFA sur une prévision de 100,21 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 97,0%. Ils sont constitués de 76,2% d'intérêts dus sur la dette intérieure et de 23,8% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Par rapport à 2017, les intérêts payés ont connu une hausse de 39,9% (+27,72 milliards de francs CFA), liée principalement à l'augmentation de sa composante intérieure (+24,79 milliards de francs CFA).

Graphique 9 : *Structure des intérêts dus sur la période 2013-2018 (en milliards de francs CFA)*



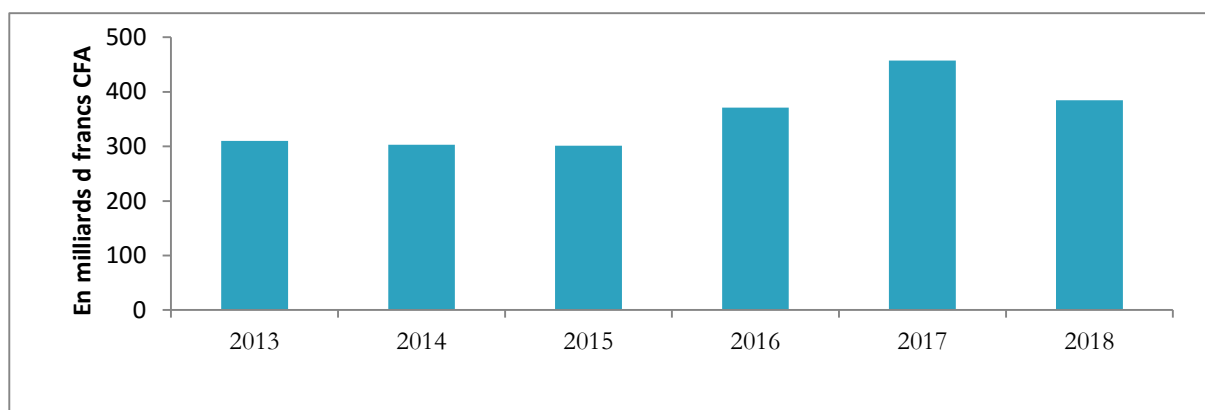
Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

L'analyse du graphique révèle une tendance haussière des intérêts de la dette sur toute la période 2013-2018. Les fortes croissances enregistrées en 2016 (+43,7%) et 2018 (+39,8%) sont dues aux paiements des intérêts des emprunts obligataires.

d) Transferts courants

En 2018, les transferts courants ont été exécutés à hauteur de 384,79 milliards de francs CFA sur une prévision de 414,04 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 92,9%. Par rapport à l'année 2017, les transferts courants sont en baisse de 15,8% équivalent à 72,32 milliards de francs CFA. La contraction est liée à la débudgétisation des crédits TVA (-48,11 milliards de francs CFA au profit d'un compte d'affectation spéciale du Trésor en 2018) et la baisse de l'exécution de la subvention SONABHY à la SONABEL de 29,00 milliards de francs CFA entre 2017 et 2018.

Graphique 10 : *Evolution des transferts courants sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)*



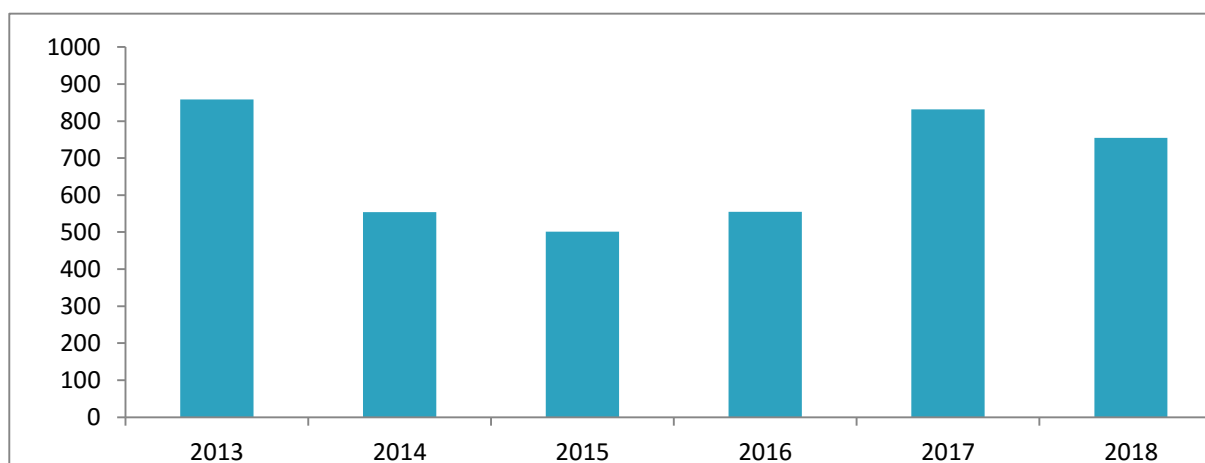
Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

Le graphique montre une baisse continue et légère des transferts courants sur la période 2013-2015 suivie d'une hausse continue sur la période 2015-2017 et une baisse en 2018.

III.1.2.1.2 Dépenses en capital

En 2018, les dépenses en capital ont atteint 754,34 milliards de francs CFA sur une prévision de 826,05 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 91,3%, en amélioration de 15,1 points de pourcentage par rapport à 2017. Les dépenses en capital ont connu une baisse de 9,3% (-76,99 milliards de francs CFA) en 2018 imputable essentiellement à celles financées sur ressources propres.

Graphique 11 : *Évolution des dépenses en capital sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)*



Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

Le graphique ci-dessus met en évidence une reprise des dépenses en capital à partir de 2016, après les baisses successives liées aux événements socio politiques de 2014 et 2015.

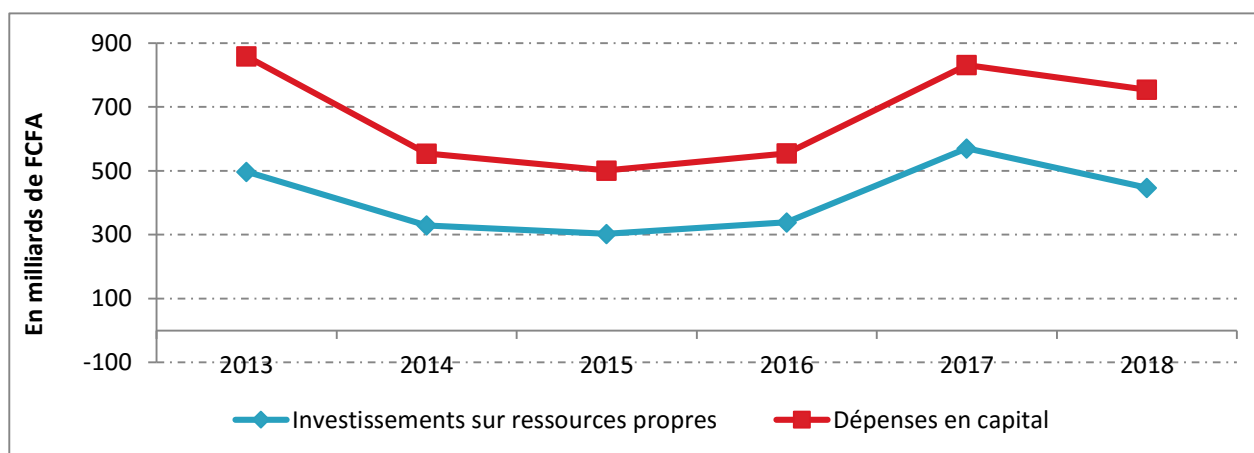
a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

Les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures se sont situées à 446,95 milliards de francs CFA sur une prévision de 491,89 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 90,8%. Comparées à 2017, il ressort une baisse de 21,6% (-123,43 milliards de francs CFA).

Rapportées au PIB, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 7,6% en 2017 à 5,7% en 2018.

Sur la période 2013-2018, les dépenses d'investissements sur ressources propres représentent en moyenne 65,1% des dépenses d'investissements totales et 61,1% de l'ensemble des dépenses en capital.

Graphique 12 : *Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2013-2018*



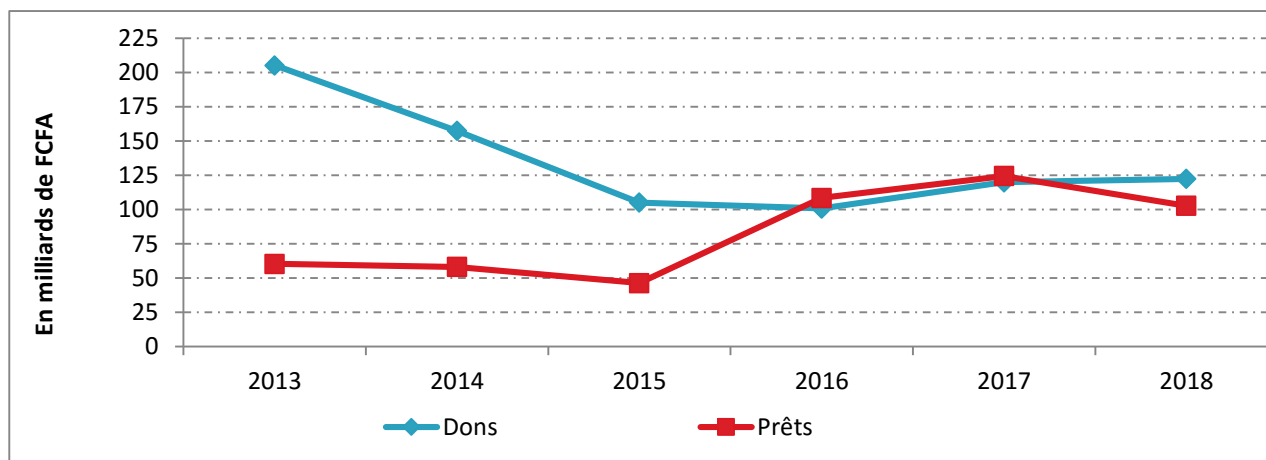
Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

L'allure du graphique ci-dessus montre que les dépenses en capital évoluent au rythme des dépenses d'investissements financées sur ressources propres.

b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

En 2018, sur une prévision de 308,66 milliards de francs CFA, les dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 225,16 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 72,9%. Ce taux d'exécution est en amélioration de 9,9 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2017. Ces dépenses ont été financées par les dons et les prêts à hauteur respectivement de 122,39 milliards de francs CFA (54,4%) et 102,77 milliards de francs CFA (45,6%) en 2018. En 2017, ces montants étaient respectivement de 119,95 milliards de francs CFA (49,1%) et 124,49 milliards de francs CFA (50,9%).

Graphique 13 : *Evolution des composantes des investissements financés sur ressources extérieures sur la période 2013-2018*



Source : DGTCP, TOFE 2013- 2018

Le graphique montre, sur la période 2013-2015, une tendance baissière aussi bien des dons que des prêts avec, toutefois, une prédominance au niveau des dons. À partir de 2015, les prêts ont entamé une croissance tandis que les dons ont continué à baisser, aboutissant à une inversion des poids en 2016 et 2017. En 2018, on constate un niveau plus élevé des dons que des prêts.

c) Transferts en capital et restructuration

Les transferts en capital sont ressortis à 82,23 milliards de francs CFA en 2018 pour une prévision de 25,5 milliards de francs CFA. Comparé à 2017, il ressort une augmentation de 65,71 milliards de francs CFA. La hausse importante de cette catégorie de dépenses s'explique notamment par la création de la Banque agricole du Faso et les transferts au profit de la SONABHY (60 milliards de francs CFA).

III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -3,00 milliards de francs CFA, les prêts nets se sont établis à -10,10 milliards de francs CFA en 2018 traduisant, un remboursement plus important que les crédits octroyés.

Tableau 2 : *Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2013-2018 (en milliards de francs CFA)*

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Intérêts dus	34,76	44,01	43,75	65,35	69,52	97,24
<i>Intérieur</i>	21,93	29,31	27,88	48,54	49,35	74,14
<i>Extérieur</i>	12,82	14,70	15,87	16,81	20,16	23,10

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Personnel	355,52	437,29	468,53	554,47	617,95	705,11
Fonctionnement	118,60	102,37	109,44	127,98	174,08	196,22
Transfert courant (hors exo)	310,10	302,96	301,48	370,94	457,12	384,79
Total dépenses courantes	818,97	886,63	923,21	1 118,75	1 318,66	1 383,36
Dépenses d'investissement et d'équipement	762,68	545,01	454,03	547,96	814,82	672,11
<i>Investissements sur ressources propres</i>	<i>496,98</i>	<i>329,29</i>	<i>302,47</i>	<i>338,55</i>	<i>570,38</i>	<i>446,95</i>
<i>Investissements sur ressources extérieures</i>	<i>265,70</i>	<i>215,71</i>	<i>151,57</i>	<i>209,41</i>	<i>244,44</i>	<i>225,16</i>
Dons	205,23	157,51	105,21	100,84	119,95	122,39
Prêts	60,47	58,20	46,36	108,57	124,49	102,77
Transfert en capital	95,76	9,12	46,92	6,99	16,52	82,23
Total dépenses en capital	858,44	554,13	500,95	554,95	831,33	754,34
Total dépenses publiques	1 677,41	1 440,76	1 424,16	1 673,70	2 150,00	2 137,70
Prêts nets	-24,76	-6,13	-12,56	-8,66	-3,53	-10,10
Dépenses total et prêts nets	1 652,66	1 434,63	1 411,60	1 665,04	2 146,47	2 127,61
PIB	5 984,88	6 204,48	6 564,80	6 790,27	7 497,70	7 871,00
Part des dépenses publiques dans le PIB	28,0%	23,2%	21,7%	24,6%	28,7%	27,2%
Part des dépenses totales et prêts nets dans le PIB	27,6%	23,1%	21,5%	24,5%	28,6%	27,0%

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE 2013-2018

III.1.3. Soldes budgétaires et financement

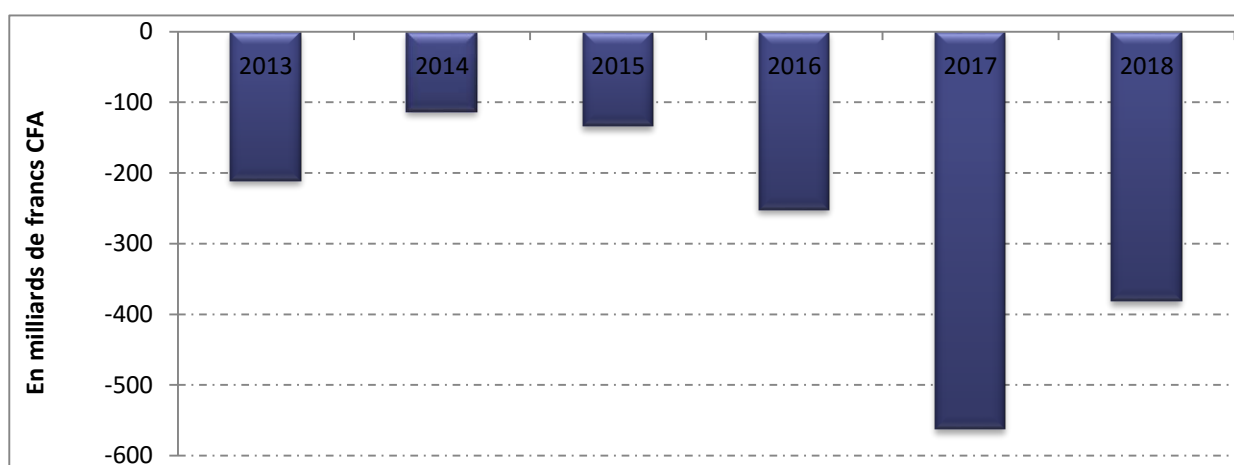
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

Il s'agit du solde global base engagement, du solde global base caisse et du solde budgétaire de base. Ces soldes sont tous ressortis déficitaires.

a) Solde global base engagement

Le solde global base engagement⁹ est ressorti à -381,74 milliards de francs CFA à fin décembre 2018 contre -562,90 milliards de francs CFA en 2017, en amélioration de 181,16 milliards de francs CFA. En 2018, ce solde a représenté 4,8% du PIB nominal contre 7,5% en 2017, en amélioration de 2,7 points de pourcentage.

Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2013-2018



Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

b) Solde budgétaire de base

Le solde budgétaire de base¹⁰ s'est situé à -371,67 milliards de francs CFA en 2018 contre -512,76 milliards de francs CFA en 2017. Il ressort une nette amélioration de 141,09 milliards de francs CFA, soit 27,5%. Rapporté au PIB nominal, le solde budgétaire de base représente 4,7% en 2018 contre 6,8% en 2017.

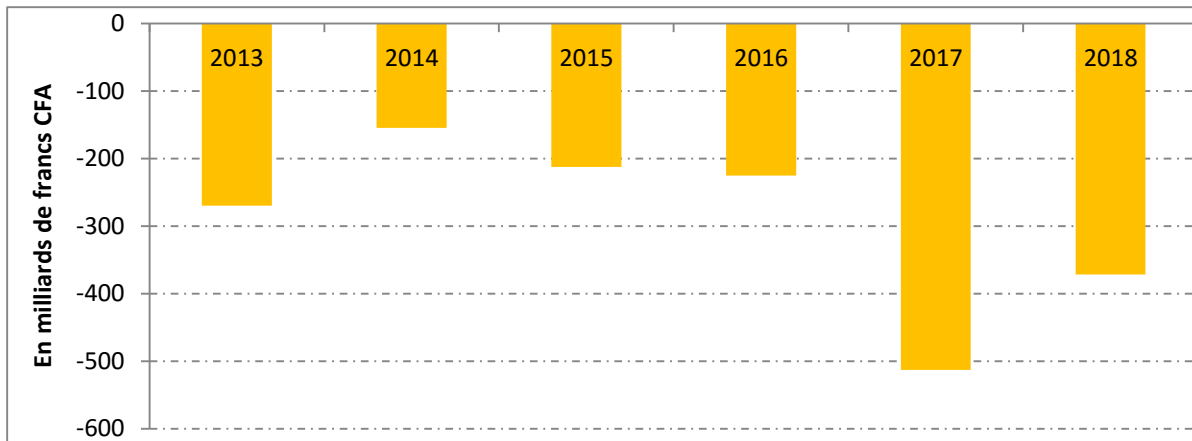
Le déficit de 2017 reste le plus important enregistré sur la période 2013-2018. Cette situation s'explique par la mise en place du PUS/BF qui a suscité une mise en place par le Gouvernement des mesures pour accélérer la mise en œuvre des projets connexes et des PPP. À cet effet, deux décrets allégeant pendant six mois les conditions de recours aux procédures de l'entente directe pour la passation des

⁹ Le solde global base engagement mesure l'écart entre les ressources (recettes totales et dons) et les dépenses (dépenses totales et prêts nets)

¹⁰ Le solde budgétaire de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

marchés publics et de délégations de services publics ont été adoptés.¹¹ Dans le même sens, la loi N°042-2017/AN du 03 juillet 2017 portant allègement des procédures de contractualisation pour les PPP a été adoptée. L'ensemble de ces mesures ont permis de booster l'exécution des dépenses d'investissement.

Graphique 15: *Évolution du solde budgétaire de base sur la période 2013-2018*

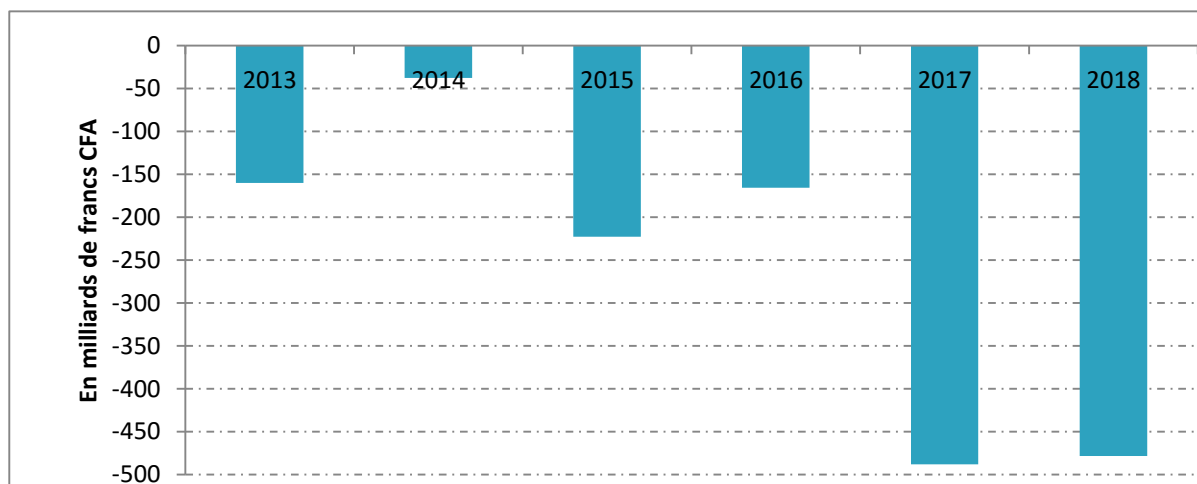


Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

c) Solde global base caisse

Le solde budgétaire global base caisse¹² s'est affiché à -478,38 milliards de francs CFA à fin décembre 2018 contre -488,13 milliards de francs CFA en 2017, traduisant une amélioration de 9,74 milliards de francs CFA. Ce solde a représenté 6,1% du PIB nominal en 2018 contre 6,5% en 2017.

Graphique 16 : *Évolution du solde global base caisse sur la période 2013-2018*



¹¹ Décret N° 2017-616/PRES/PM/MINEFID du 24 juillet 2017 et le décret N° 2017-617/PRES/PM/MINEFID du 14 juillet 2017

¹² Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

Le solde global base caisse a évolué en dent de scie sur la période 2013-2018. Le plus faible niveau de déficit base caisse a été enregistré en 2014 (37,49 milliards de francs CFA) et le déficit le plus élevé en 2017 (488,13 milliards de francs CFA).

III.1.3.2 Financement du déficit

Le financement du déficit base caisse a été couvert à hauteur de 470,48 milliards de francs CFA en 2018 contre 482,57 milliards de francs CFA en 2017, soit une baisse de 12,09 milliards de francs CFA, expliquée par une contraction du financement intérieur net.

a) Financement extérieur

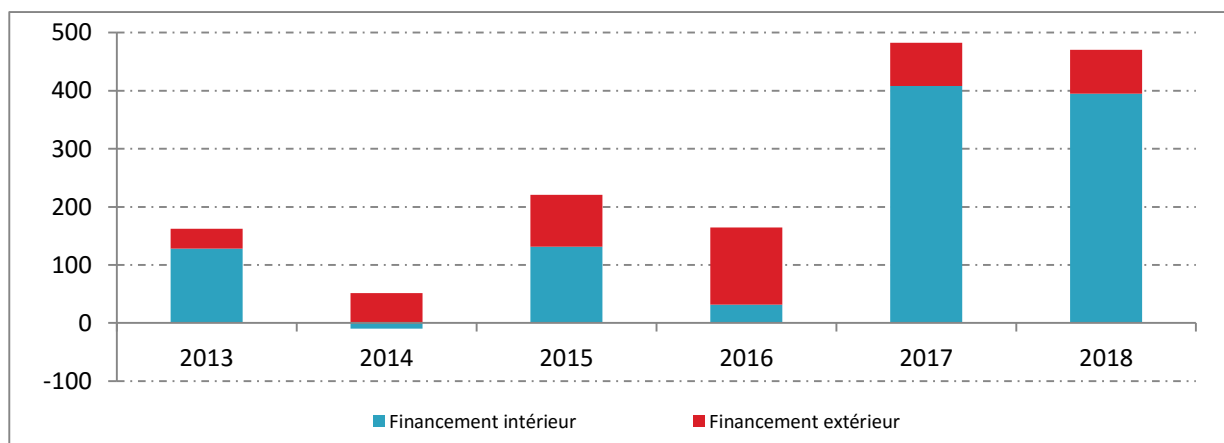
À fin 2018, le financement extérieur s'est établi à 75,89 milliards de francs CFA contre 74,28 milliards de francs CFA en 2017, en hausse de 2,2% (+1,61 milliards de francs CFA).

Le financement extérieur net du déficit de 2018 est composé des décaissements obtenus à hauteur de 130,97 milliards de francs CFA, diminué de l'amortissement de la dette extérieure de 55,08 milliards de francs CFA.

b) Financement intérieur

Le financement intérieur net¹³ a été de 394,59 milliards de francs CFA à fin 2018 contre un niveau de 408,28 milliards de francs CFA en 2017, enregistrant ainsi une baisse de 3,4% (13,70 milliards de francs CFA).

Graphique 17 : *Evolution du financement sur la période 2013-2018*



Source : DGTCP, TOFE 2013-2018

¹³ C'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'État.

III.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES APPUIS BUDGÉTAIRES¹⁴

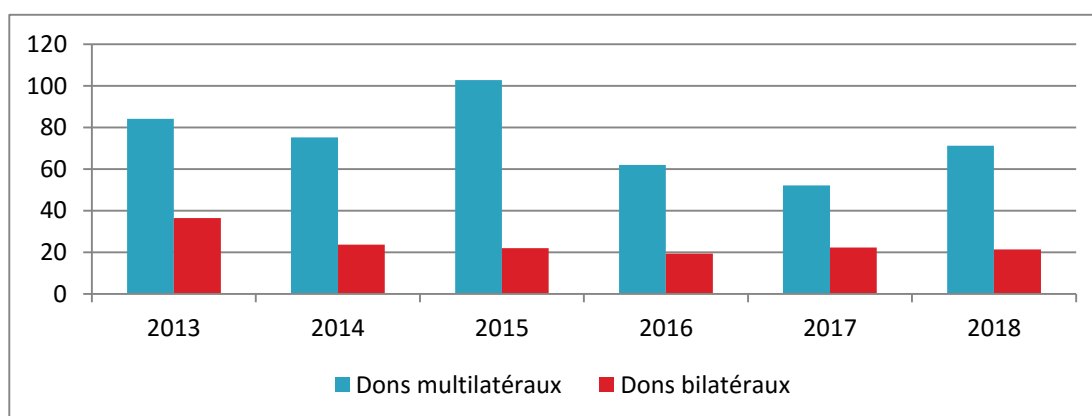
Le montant des appuis budgétaires a connu une augmentation significative en 2018, comparé à son niveau de 2017. En effet, ils ont été mobilisés à hauteur de 134,90 milliards de francs CFA contre 77,89 milliards de francs CFA en 2017, soit un accroissement de 73,2% (+57 milliards de francs CFA). Cette hausse, imputable aussi bien aux dons qu'aux prêts, s'explique essentiellement par (i) le décaissement de l'appui budgétaire général de la Banque Mondiale d'un montant de 42,75 milliards de francs CFA (dons : 14,25 milliards de francs CFA et prêts : 28,5 milliards de francs CFA) ; (ii) l'augmentation du décaissement au titre du Programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) de 10,46 milliards de francs CFA par rapport à 2017 et enfin (iii) l'augmentation des décaissements de l'Union européenne de 5,41 milliards de francs CFA par rapport à 2017.

III.2.1. Dons

Le montant des dons a enregistré une baisse continue depuis 2015. Cependant, en 2018, ce montant a connu une légère reprise. Aussi, en glissement annuel, la part des dons dans les appuis budgétaires a baissé en 2018, malgré l'augmentation en volume. En effet, d'un montant de 92,7 milliards, ils représentent 68,7% des appuis budgétaires. Par contre, en 2017, ces dons en volume étaient de 74,36 milliards de francs CFA pour une part de 95,47%. Ils enregistrent ainsi une hausse de 18,3 milliards de francs CFA, due principalement au décaissement de la partie dons de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale de 14,25 milliards de francs CFA contrairement en 2017.

En 2018, la part des dons multilatéraux a représenté 76,9% des dons contre 23,1% pour les dons bilatéraux.

Graphique 18 : *Evolution des dons reçus au titre des appuis budgétaires sur la période 2013-2018*



Source : DGCOOP

¹⁴ Les données proviennent de la Direction générale de la coopération (DGCOOP). Ainsi, les dons reçus ainsi que les prêts contractés au titre des appuis projets.

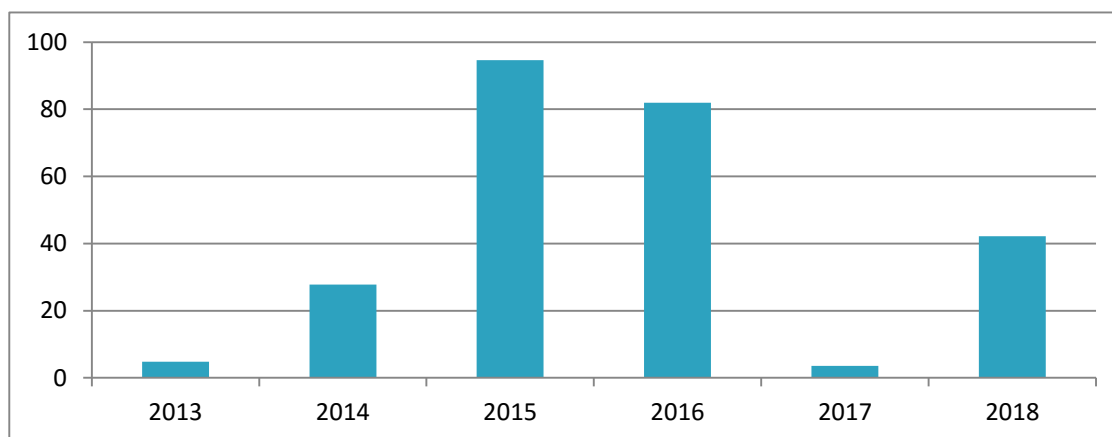
Sur la période 2013-2018, les dons reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux (en moyenne 74,18% des dons reçus au titre des appuis budgétaires). Sur cette même période, les dons ont enregistré leur niveau le plus bas en 2017.

III.2.2. Prêts

En 2018, le montant des prêts décaissés par les partenaires financiers au profit du Burkina Faso s'est situé à 42,2 milliards de francs CFA contre 3,53 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse remarquable de 38,66 milliards de francs CFA. Cette hausse des prêts s'explique par le décaissement de la partie « prêt » de l'appui budgétaire général de la Banque mondiale d'un montant de 28,5 milliards de francs CFA contrairement à l'année 2017, où le décaissement n'a pas été effectif, ainsi que par l'augmentation du décaissement au titre du Programme appuyé par la FEC de 10,46 milliards de francs CFA par rapport à 2017.

Sur la période 2013-2018, les prêts décaissés au titre des appuis budgétaires proviennent exclusivement des partenaires multilatéraux.

Graphique 19 : *Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2013-2018 (en milliards de FCFA)*



Source : DGCOOP

Tableau 3 : *Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2013-2018 (en milliards FCFA)*

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Multilatérale	89,00	103,05	197,44	144,00	55,65	113,45
Prêts	4,83	27,81	94,64	81,98	3,53	42,20
Dons	84,17	75,25	102,80	62,02	52,11	71,2
Bilatérale	36,49	23,69	22,03	19,35	22,24	21,45
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons	36,49	23,69	22,03	19,35	22,24	21,45

Total appuis budgétaires	125,49	126,74	219,47	163,35	77,89	134,90
Prêts	4,83	27,81	94,64	81,98	3,53	42,20
Dons	120,66	98,94	124,83	81,37	74,36	92,70

Source : DGCOOP

III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS RÉGIONALE

Au titre de l'année 2018, l'État burkinabè, à travers le Trésor public, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et pour le financement des projets de développement. Ainsi, il a été élaboré un calendrier annuel d'émissions de titres publics dont la mise en œuvre en 2018 a permis d'organiser seize (16) émissions de bons assimilables du trésor et douze (12) émissions d'obligations du trésor. Au total, un montant de 704,71 milliards de francs CFA a été mobilisé en 2018 sur le marché financier sous régional contre 630,35 milliards de francs CFA en 2017, ce qui donne un taux d'accroissement de 11,8%.

III.3.1. Au titre des Bons Assimilables du Trésor (BAT)

En 2018, un montant total de 357,52 milliards de francs CFA a été mobilisé à travers seize (16) émissions de BAT contre 278,57 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse de 28,3%.

Ces émissions se sont caractérisées en 2018 par un taux de souscription qui varie entre 63,0% et 288,6%, un taux moyen pondéré qui oscille entre 5,0% et 6,4% et un taux marginal compris entre 5,7% et 6,5%. Cette situation traduit la confiance renouvelée du marché financier à la signature du Gouvernement du Burkina Faso avec toutefois des situations contrastantes dont l'explication réside essentiellement dans le resserrement des conditions du marché financier régional¹⁵.

III.3.1. Au titre des Obligations Assimilables du Trésor (OAT)

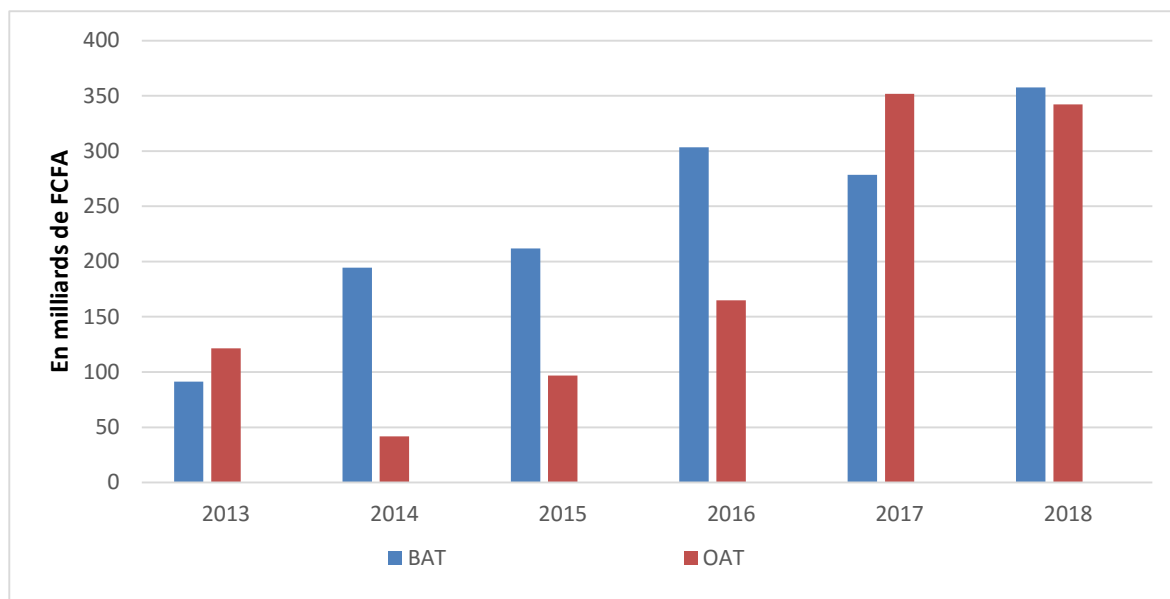
Un montant de 347,19 milliards de francs CFA a été mobilisé sur le marché financier régional de l'UEMOA en 2018, à travers dix (10) émissions d'emprunts obligataires par adjudication et deux (02) émissions par syndication contre 351,77 milliards de francs CFA en 2017, soit une baisse de 1,3%.

Ces obligations présentent des caractéristiques qui sont, entre autres :

- ✓ *les émissions d'obligation par adjudication* sont caractérisées par des maturités de 3 et 5 ans, des montants mis en adjudication entre 15 et 30 milliards de francs CFA, des montants retenus entre 13 et 23 milliards de francs CFA, des taux d'intérêt entre 6,2% et 6,5%;
- ✓ *les émissions d'obligation par syndication ou appel à l'épargne publique (APE)* sont déterminées par des maturités de 7 ans, des montants nominaux de 75,00 milliards de francs CFA et des montants retenus de 93,74 et 80,00 milliards de francs CFA.

¹⁵ En 2018, le resserrement des conditions de crédits sur le marché des titres publics s'explique par une baisse de la couverture des émissions des États et une hausse des taux et des rendements demandés par les investisseurs d'une part et par le volume croissant des émissions proposées par les États de l'Union alors que la base des investisseurs demeure stable d'autre part.

Graphique 20 : Évolution des BAT et OAT de 2013-2018 (en milliards de FCFA)



Source : DGTCP/DAMOF

III.4 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

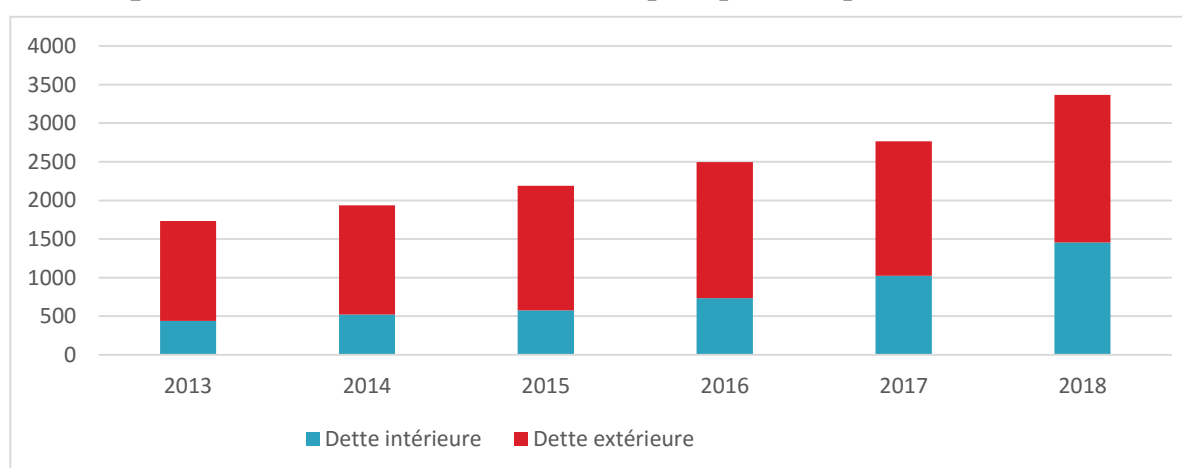
L'encours de la dette publique, montant décaissé des emprunts non encore remboursés, a connu une croissance annuelle moyenne de 14,3% sur la période 2013-2018. Le service de la dette a enregistré une progression plus soutenue (surtout en 2018) sur la période sous revue, soit 20,7% de croissance annuelle moyenne.

III.4.1. Encours de la dette publique

Sur la période 2013-2018, l'encours moyen de la dette publique est resté majoritairement dominé par la dette extérieure (68,7%). En 2018, le montant de l'encours de la dette s'est établi à 3 365,95 milliards de francs CFA contre 2 767,19 milliards de francs CFA en 2017, soit une hausse de 21,6%, portée principalement par la composante intérieure (+42,2%). En effet, l'encours de la dette intérieure est passé de 1 024, 20 milliards de francs CFA en 2017 à 1 456, 39 milliards de francs CFA, correspondant à une progression de 432,19 milliards de francs CFA. Quant à la dette extérieure, son encours a progressé de 166,57 milliards de francs CFA (+9,6%) pour s'établir à 1 909,56 milliards de francs CFA en 2018, L'évolution de la dette publique s'explique, entre autres, par la mobilisation de nouveaux financements au titre de la dette extérieure (les nouveaux décaissements), l'émission de nouveaux titres publics (BAT et OAT) et la prise en charge par l'État de la dette ou du passif de certaines entreprises publiques (moins-value de la SONABHY).

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal, a représenté 42,8% en 2018, en hausse de 5,9 points de pourcentage par rapport à 2017. Le niveau de ce ratio reste en dessous du seuil communautaire fixé à 70% au maximum.

Graphique 21 : *Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2013-2018*



Source : DGTCP/DDP

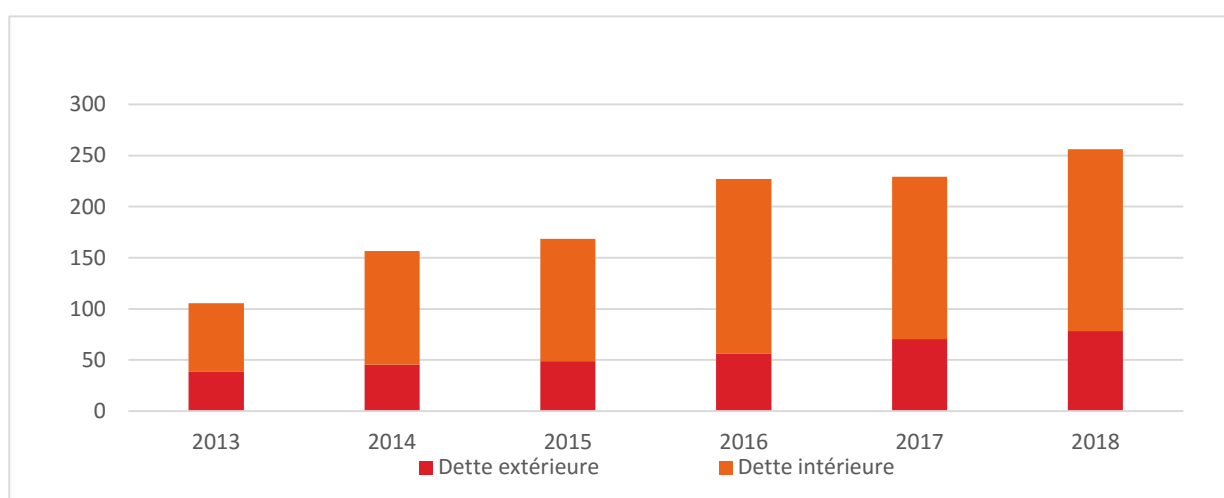
L'examen du graphique indique que l'encours de la dette publique ainsi que ses principales composantes (dettes intérieure et extérieure) ont connu une tendance

hausnière avec cependant une forte progression de la composante intérieure à partir de 2015, induisant une augmentation progressive de son poids dans l'encours total.

III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 229,30 milliards de francs CFA en 2017 à 256,04 milliards de francs CFA en 2018, soit un accroissement de 26,7 milliards de francs CFA (+11,7%), porté principalement par la dette intérieure. En effet, le service de la dette intérieure s'est accru de 18,97 milliards de francs CFA (+11,9%) en 2018 pour s'établir à 177,90 milliards de francs CFA. Quant au service de la dette extérieure, il s'est établi à 78,14 milliards de francs CFA en 2018, en hausse de 7,77 milliards de francs CFA (+11,0%) par rapport à 2017.

Graphique 22 : *Structure du service de la dette publique sur la période 2013-2018*



Source : DGTCP/DDP

Sur la période 2013-2018, contrairement à l'encours de la dette, le service de la dette est majoritairement constitué de la composante intérieure avec une proportion moyenne de 69,8%.

Tableau 4 : *Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2013-2018*

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Service de la dette (en milliards de francs CFA)	105,46	156,41	168,35	228,39	229,30	256,04
Dette intérieure	66,61	110,90	119,60	172,06	158,93	177,90
Dette extérieure	38,85	45,51	48,75	56,33	70,37	78,14
Encours de la dette (en milliards de francs CFA)	1 733,74	1 935,39	2 188,51	2 497,04	2 767,19	3 365,95

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dettes intérieure	437,78	523,10	573,46	730,97	1 024,20	1 456,39
Dettes extérieure	1 295,96	1 412,29	1 615,05	1 766,07	1 742,99	1 909,56
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	5 902,38	6 119,57	6 162,49	6 790,27	7 497,70	7 871,00
Poids de la dette dans le PIB en %						
Encours de la dette (en %)	29,40	31,63	35,55	36,80	36,90	42,8%
Dettes intérieure	7,42	8,55	9,31	10,77	13,66	18,5%
Dettes extérieure	21,96	23,08	26,21	26,01	23,25	24,3%

Source : DGTCP/DDP, DGEP/DPAM, IAP mars 2018

IV. SITUATION DES CRITERES DE CONVERGENCE

IV.1 CRITÈRES DE L'UEMOA

Au regard de l'Acte additionnel n°01/2015/CCEG/UEMOA du 19 janvier 2015 instituant un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA, le Burkina Faso a respecté deux (02) des trois (03) critères de premier rang à savoir le taux d'inflation annuel moyen et le ratio de l'encours total de la dette publique sur PIB nominal. Cependant, les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés. Les performances du Burkina Faso, à fin décembre 2018, en matière de convergence, se résument comme suit :

IV.1.1 Critères de premier rang

- **Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (norme : $\geq -3\%$)** : pour ce critère, l'objectif de $-4,8\%$ retenu dans le Programme Pluriannuel de Convergence (PPC) 2018-2022 a été respecté contrairement à la norme communautaire de 3% au maximum. En effet, ce critère est ressorti à $-4,7\%$ en 2018 contre $-7,9\%$ en 2017.
- **Taux d'inflation annuel moyen (norme : $\leq 3\%$)** : ce critère est ressorti à $2,0\%$ à fin décembre 2018 contre $1,5\%$ en 2017, en conformité avec la norme communautaire ;
- **Ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal (norme : $\leq 70\%$)** : par rapport à un objectif de $39,0\%$ dans le PPC 2018-2022, ce critère n'a pas été respecté. Par contre, en se chiffrant à $42,8\%$ en 2018 contre $38,8\%$ en 2017, ce ratio est ressorti conforme à la norme communautaire de 70% maximum.

IV.1.2 Critères de second rang

La situation des critères de second rang en 2018 se présente comme suit :

- **Ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (norme : $\leq 35\%$)** : il est ressorti à 52,1% à fin décembre 2018 contre 49,9% en 2017, non conforme à la norme communautaire et à l'objectif du PPC 2018-2022 qui était de 41,3% ;
- **Taux de pression fiscale (norme $\geq 20\%$)** : ce critère s'est situé à 17,2% en décembre 2018 contre 17,4% en décembre 2017, ne respectant pas ainsi la norme communautaire et l'objectif du PPC 2018-2022 qui était de 19,0%.

Tableau 5 : État des critères de convergence de l'UEMOA au titre de 2017 et 2018

	Normes	Réal. 2017	Obj. ¹⁶ 2018	Réal. 2018	Observations
CRITERES DE PREMIER RANG					
Ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (en %)	≥ -3	-7,9	-4,8	-4,7	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 3	1,5	1,9	2,0	Respecté
Ratio de l'encours total de la dette publique sur PIB nominal (en%) ¹⁷	≤ 70	38,8	39,0	42,8	Respecté
CRITERES DE SECOND RANG					
Ratio masse salariale sur les recettes fiscales (en %)	≤ 35	49,9	41,3	52,1	Non respecté
Taux de pression fiscale (en %)	≥ 20	17,4	19,0	17,2	Non respecté

Source : CNPE, avril 2019

IV.2 CRITÈRES DE LA CEDEAO

Au regard des critères de convergence adoptés selon l'Acte additionnel A/SA/01/12/15 du 16 décembre 2015 amendant l'Acte additionnel A/SA/14/06/12 du 29 juin 2012, le Burkina Faso, au titre de l'année 2018, sur un ensemble de six (06) critères, en a respecté cinq (05) dont trois (03) critères de premier rang et les deux (02) critères de second rang.

IV.2.1 Critères de premier rang

En 2018, la situation des critères de premier rang se présente comme suit :

- **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au Produit intérieur brut (norme : $\leq 3\%$) :** pour ce critère, l'objectif de 4,8% retenu dans le PPC 2018-2022 a été respecté contrairement à la norme communautaire de 3% au maximum. En effet, ce critère est ressorti à 4,7% en 2018 contre 7,9% en 2017.
- **Taux d'inflation en moyenne annuelle (norme : $\leq 10\%$) :** ce critère est ressorti à 2,0% à fin décembre 2018 contre 1,5% en 2017, en conformité avec la norme communautaire.
- **Réserves extérieures brutes en mois d'importation¹⁸ (norme : ≥ 3 mois d'importations) :** le niveau des réserves est projeté à 4,6 mois (BCEAO) à fin décembre 2018 contre 4,3 mois en 2017, en phase avec la norme communautaire de 3 mois minimum.

¹⁶ PPC 2018-2022

¹⁷ Intègre aussi bien l'encours de la dette de l'État central que celui de ses démembrements

¹⁸ Ce critère est calculé par la BCEAO et le niveau de réalisation est le même pour chaque État membre de l'UEMOA

- **Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale** : le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement du déficit budgétaire par la Banque centrale en 2018.

IV.2.2 Critères de second rang

La situation des critères de second rang en 2018 se présente comme suit :

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (norme : $\leq 70\%$)** : par rapport à un objectif de 39,0% dans le PPC 2018-2022, ce critère n'a pas été respecté. Par contre, en se chiffrant à 42,8% en 2018 contre 38,8% en 2017, ce ratio est ressorti conforme à la norme communautaire de 70% maximum.
- **Variation du change nominal (norme : $\pm 10\%$)** : la variation du taux de change moyen du FCFA par rapport à l'Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) s'est établie à 5,0% (CEDEAO) en 2018 comme en 2017, se situant ainsi dans la bande de $\pm 10\%$.

Tableau 6 : État des critères de convergence de la CEDEAO au titre de 2017 et 2018

	Normes	Réa. 2017	Obj. 2018 ¹⁹	Réa. 2018	Observations
CRITERES DE PREMIER RANG					
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB (%)	$\leq 3\%$	7,9	4,8	4,7	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen (%)	$\leq 10\%$	1.5		2,0	Respecté
Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3 mois	4,3	-	4,6*	Respecté
Financement par la Banque Centrale du déficit budgétaire par rapport aux recettes fiscales (RF) de l'exercice précédent	$\leq 10\%$ des RF de l'année précédente	0,0	0,0	0,0	Respecté
CRITERES DE SECOND RANG					
Ratio dette / PIB (%) ²⁰	$\leq 70\%$	38,8	39,0	42,8	Respecté
Variation du taux de change nominal (%)	Stable $\pm 10\%$	+5,0	-	+5,0*	Respecté

Source : CNPE, juin 2019

*Rapport du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO au titre du premier semestre 2018

¹⁹ PPC 2018-2022

²⁰ Intègre aussi bien l'encours de la dette de l'État central que celui de ses démembrements

V DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES

V.1 DIFFICULTÉS

Les difficultés relevées se rapportent à la mobilisation des ressources et à l'exécution des dépenses.

V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, les principales difficultés recensées sont relatives entre autres à :

- l'insécurité généralisée liée au grand banditisme à laquelle sont exposés les agents lors des sorties pour les recouvrements et la montée du terrorisme avec la perte en vie humaine de plusieurs agents de douanes ;
- l'inaccessibilité de certaines zones due au problème sécuritaire que connaît notre pays et qui bloque de ce fait les opérations de recouvrement des impôts et taxes ;
- l'insuffisance de dotation en moyens matériels et financiers aussi bien au niveau des structures centrales que dans les offices (carburant, fournitures de bureau, moyens roulants, armements et munitions) ;
- la dotation tardive des moyens d'appuis destinés aux unités de recouvrement dans le cadre du plan d'action prioritaire(PAP) ;
- la recrudescence de la fraude douanière et de l'incivisme fiscal ;
- les remous sociaux au sein du MINEFID qui ont perturbé le fonctionnement des services;
- le nombre élevé des avantages fiscaux (exonérations, régimes dérogatoires de droit commun) qui réduisent de manière importante l'assiette fiscale ;
- la faible implication des premiers responsables des départements ministériels dans la mobilisation des recettes de services ;
- la pratique abusive du report de résultats au niveau des sociétés minières ne favorisant pas le paiement de dividendes à l'État ;
- les lenteurs constatées dans le paiement des avis de crédit ;
- la faible collaboration des banques et des particuliers dans le recouvrement par Avis à Tiers Détenteurs (ATD) ;
- la faible implication des élus locaux dans les actions de recouvrement et de sensibilisation ;
- l'indisponibilité ou l'instabilité du RESINA qui impacte le fonctionnement des logiciels métiers des structures de recettes tels le SINTAX, le SYDONIA ;
- la faible dotation budgétaire de certaines structures pour la satisfaction des conditions préalables aux décaissements des appuis budgétaires entraînant des non décaissements dans les périodes définies.

V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les difficultés majeures se rapportent principalement à :

- l'instabilité du réseau informatique, entraînant souvent le dysfonctionnement des logiciels métiers tels le CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, qui grève considérablement les délais de traitement des dossiers ;
- la production tardive des pièces justificatives et la faible capacité des structures bénéficiaires à justifier l'utilisation des ressources financières conformément aux dispositions réglementaires ;
- la faible maîtrise des procédures de passation de la commande publique par certains acteurs de la chaîne de dépense publique ;
- le faible suivi dans l'exécution des contrats ;
- la réaction tardive de certains PTF pour la délivrance des avis de non objection ;
- le non-respect des délais inscrits dans les plans annuels de passation des marchés publics (PPM) ;
- l'insuffisance de personnes qualifiées dans les sous-commissions techniques pour certains domaines d'activités et l'incapacité des commissions de réception à déceler les imperfections des ouvrages dans les cas de défaillance dans le contrôle technique ;
- la non harmonisation de la nomenclature des biens et services entre les DAO et la mercuriale des prix.

V.2 PRINCIPAUX DÉFIS

Pour une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques, des défis suivants doivent être relevés. Il s'agit de :

V.2.1 Défis d'ordre général

Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants :

- renforcer la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ;
- améliorer le dialogue et le climat social au sein du MINEFID ;
- améliorer le climat des affaires ;
- améliorer le système d'information financière et de reporting ;
- dynamiser le réseau informatique pour un bon fonctionnement des logiciels métiers ;
- Améliorer la programmation et le suivi des investissements ;
- élaborer le bilan d'ouverture de l'État.

V.2.2 Défis liés à la mobilisation des ressources

Les principaux défis liés à la mobilisation des ressources sont les suivants :

- optimiser la mobilisation de ressources intérieures et extérieures ;

- renforcer la lutte contre la fraude, le faux et la corruption et contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme;
- mettre en place le cadastre fiscal ;
- améliorer le civisme fiscal.

V.2.3 Défis liés à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les principaux défis à relever sont :

- renforcer l'efficacité et la qualité de la dépense ;
- adapter les outils de l'exécution de la dépense publique à l'approche budget-programme ;
- renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- renforcer la transparence budgétaire ;
- renforcer la transparence dans la commande publique.

V.3 PERSPECTIVES

Les actions majeures en matière de politique économique et financière peuvent se présenter comme suit :

V.3.1. En matière des recettes propres

En matière d'amélioration de la mobilisation des recettes propres, il s'agira de :

- poursuivre l'opérationnalisation de la facture normalisée au niveau du réel simplifié ;
- assurer la protection des agents de recouvrement à travers un dispositif sécuritaire lors des sorties de recouvrement sur toute l'étendue du territoire national ;
- améliorer la couverture du contrôle fiscal ;
- rationaliser les avantages fiscaux surtout des multinationales ;
- sensibiliser les premiers responsables des ministères et institutions pour leur implication effective dans la mobilisation des recettes de service ;
- poursuivre les efforts de mise en place du compte unique du trésor ;
- poursuivre les activités de prospection de nouvelles recettes de service ;
- renforcer le contrôle des résultats d'exploitation au niveau des sociétés minières et des opérateurs de téléphonie mobile ;
- poursuivre l'interconnexion du système informatique de la douane avec ceux des pays voisins (Mali, Ghana et Côte-d'Ivoire) ;
- poursuivre la modernisation des administrations fiscale et douanière par la simplification des procédures (télédéclaration, télépaiement, l'échange des informations entre la DGI et la DGD à travers l'interfaçage des plateformes SYDONIA World et SINTAX ainsi que l'exploitation des bases de données, etc.);
- intensifier les contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, à travers la sécurisation des quittanciers et l'informatisation de leur gestion ;

- poursuivre les actions de communication institutionnelle et de sensibilisation en vue du renforcement du dialogue à l'endroit des usagers et des partenaires pour un plus grand civisme fiscal ;
- dynamiser les échanges et les recoupements d'informations entre les régies de recettes d'une part et entre les régies de recettes et les autres structures de l'État (DGT, CNSS, SONABEL, ONEA, SONAGESS...) d'autre part ;
- mettre en œuvre les stratégies immobilière et de l'équipement de l'État.

V.3.2. En matière de ressources extérieures

Les actions suivantes seront entreprises :

- adopter et mettre en œuvre la stratégie nationale de coopération au développement ;
- adopter et mettre en œuvre le référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les PTF ;
- assurer la prise en compte effective de tous les projets sur financements extérieurs dans les différentes lois de finances ;
- déployer le logiciel CIFE dans les unités de gestion des projets et dans les DGESS ;
- améliorer la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- améliorer la planification et le suivi des investissements sur ressources extérieures ;
- poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route pour la mobilisation des financements du PNDES ;
- poursuivre le processus de relecture de la stratégie nationale sur les PPP et de la loi 020-13/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique des PPP au BF ;
- interconnecter la Plateforme de gestion de l'aide (PGA) et le CIFE.

V.3.3. En matière de gestion des dépenses

Pour une meilleure gestion des dépenses budgétaires, il est nécessaire de :

- renforcer l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement ;
- poursuivre les actions de maîtrise de dépenses courantes ;
- réaliser une étude sur la sincérité budgétaire ;
- élaborer le guide de l'ordonnateur adapté à l'approche budget programme ;
- poursuivre la dématérialisation des documents du circuit de la dépense publique ;
- poursuivre les efforts de soutien à la décentralisation ;
- poursuivre la dématérialisation du processus de passation et de gestion des marchés publics et des délégations de services publics ;
- poursuivre la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- poursuivre l'application des sanctions prévues dans les textes réglementaires aux acteurs de la commande publique ;
- organiser un forum citoyen périodique sur la commande publique.

CONCLUSION

La gestion des finances publiques en 2018 s'est déroulée dans un contexte national caractérisé par une situation sécuritaire difficile et des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une accélération de son rythme de croissance qui est ressorti à 6,8% contre 6,3% en 2017.

Les recettes totales et dons ont été mobilisées à hauteur 1 745,95 milliards de francs CFA tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 2 116,48 milliards de francs CFA induisant un déficit global base engagement de 370,53 milliards de francs CFA. Ce déficit a représenté 4,7% du PIB nominal contre 7,9% en 2017, en amélioration de 3,2 points de pourcentage.

Cependant, en matière d'engagements communautaires, le Burkina Faso n'a pas convergé en 2018. Toutefois, le critère clé (solde global base engagement) est ressorti à 4,7% en amélioration de 3,2 points par rapport à son niveau de 2017.

Les performances dans la gestion des finances publiques ont été davantage limitées au cours de l'année 2018, par la recrudescence de la fraude fiscale et douanière, de l'incivisme fiscal, et de l'insuffisance de suivi dans l'exécution des contrats. Des efforts doivent être poursuivis en vue de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité dans la gestion des finances publiques pour soutenir la dynamique de l'activité économique.

Des actions devront être menées dans le sens de l'accélération du processus de dématérialisation des procédures de passation des marchés, du renforcement du dialogue et de la cohésion sociale, du renforcement de la capacité des acteurs de la chaîne de la dépense publique, du renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, de l'amélioration de la planification et du suivi des investissements et le renforcement de la transparence budgétaire.

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- ✓ CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2018 ;
- ✓ DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État gestion 2018 ;
- ✓ DGB, Situation d'exécution du budget de l'État au 31 décembre 2018 ;
- ✓ DGI, Rapport d'activités 2018 de la Direction Générale des Impôts ;
- ✓ DGD, Rapport d'activités 2018 de la Direction Générale des Douanes ;
- ✓ DGEP, Note technique du budget économique, mars 2018 ;
- ✓ DGESE, Rapport 2018 de mise en œuvre des activités du MINEFID ;
- ✓ DGESE, Rapports sur les finances publiques 2017 ;
- ✓ DGESE, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2008-2017 ;
- ✓ DGESE, Plan de travail annuel 2018 ;
- ✓ DGESE, base données annuelles et infra annuelles ;
- ✓ DGTCP, TOFE séries 2013 à 2018 et annexes ;
- ✓ DGTCP, Bulletin statistique de la dette publique au 31 décembre 2018 ;
- ✓ FMI, Perspectives économiques mondiale, avril 2018 ;
- ✓ Site du Fonds Monétaire Internationale ;
- ✓ Mémoire (du FMI) de politique économique et financière.

**ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES
PUBLIQUES 2018**

NOM	PRÉNOM (S)	FONCTIONS
SANE/CONGO	Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles
NANEMA	Marcellin	Directeur des statistiques sectorielles
SOURA	Dramane	Chef de service de développement statistique
BAYALA/OUEDRAOGO	Téné	Chef de service de production statistique
SISSAO	Issa	Chargé de production des statistiques économiques et financières
BAYALA	Bouboualé	Chargé de production des statistiques économiques et financières
GANSONRE	Ismaël	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Franck Edouard	Chargé de production des statistiques économiques et financières
DINDANE	Issaka	Chargé de production des statistiques économiques et financières

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT

N° d'ordre	Nom	Prénom (s)	Structure	Contact et Email
1.	SANE/CONGO	Aïssata	DGESS	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
2.	NANEMA	Marcellin	DGESS/DSS	71 50 13 90 nanemamarcellin@yahoo.fr
3.	SOURA	Dramane	DGESS/DSS	70 67 72 52 drasoura@yahoo.fr
4.	SISSAO	Issa	DGESS/DSS	70 71 88 60 issasissao@gmail.com
5.	BAYALA	Bouboulé	DGESS/DSS	78 89 30 34 bayalaboubouale@gmail.com
6.	GANSONRE	Ismaël	DGESS/DSS	73 75 25 03 igansonre@yahoo.fr
7.	OUEDRAOGO	Franck Edouard	DGESS/DSS	70 78 94 71 ouedraogofranck98@yahoo.com
8.	MALO	Pascaline	DGESS/DPPO	79 00 12 19 pascaline.malo@gmail.com
9.	ZIBA	Y. Aubin	DGESS/DFP	78 11 50 61 aubin.ziba@yahoo.fr
10.	DARGA	Bernard	DGESS/DSEC	78 74 01 19

N° d'ordre	Nom	Prénom (s)	Structure	Contact et Email
				zikisso2015@gmail.com
11.	DAKISSAGA	Jean-Paul	DGESS/DCPP	70 24 95 98 osimdakis@yahoo.fr
12.	KONE	Bimba	DGESS/CCI	70 70 14 71 bimbakone@gmail.com
13.	SAWADOGO	Ilyasse	DGESS/CAT	78 86 95 67 ilyassawadogo@yahoo.fr
14.	LENGANE	Toubriyant	DGESS/CAT	70 57 86 49 linganito@yahoo.fr
15.	NEBIE	Aïda Carole	DGESS/SFM	70 97 88 43 aidacarole@gmail.com
16.	TRAORE	Salimata	DGEP	71 73 74 01 alimatrass25@gmail.com
17.	GNESSIEN	Drissa	DGI	70 03 57 46 dgnessien@yahoo.fr
18.	SOMBOUGMA	Michel	DGD	73 09 95 55 sombougmmichel@gmail.com
19.	KAMBOU/OUEDRAOGO	K. Sabine	DG-CMEF	70 79 49 49 sabrinaok83@yahoo.fr
20.	SIE	Chiep	CNPE	70 64 33 97

N° d'ordre	Nom	Prénom (s)	Structure	Contact et Email
				siechiep@gmail.com
21.	SAWADOGO	Jean	DGB	71 37 75 99 sawajean1975@gmail.com
22.	KAFANDO/SAWADOGO	K. Judith	DGCOOP/DSPF	70 13 37 57 judisa200@gmail.com
23.	KABORE	Jean Jacques	DGTCP/RG	70 73 97 73 jacques.online1@gmail.com
24.	ZOUNGRANA	Tasséré	DGTCP/DDP	70 23 38 86 tassfils@yahoo.fr
25.	BORO	Ibrahima	DGTCP/DSOFE	70 26 42 88 boroibra@gmail.com
26.	YOUGBARE	Fidèle	DGTCP/DAMOF	70 23 11 87 yfido2000@yahoo.fr
27.	OUEDRAOGO	Halidou	PAGPS-FP	70 11 26 75 ouedhali@yahoo.fr
28.	KAGAMBEGA	Athanase	PAGPS-SPS	64 47 61 22 akagambega@yahoo.fr
29.	ZOUNGRANA	Daouda	PAGPS-SPS	70 49 47 85 daoudaz81@yahoo.fr

ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT DE 2013-2018

TOFE 2013	Prévisions	Prévisions	Programme initial	Programme révisé	Total
	Loi Fin initiale 2013	Loi Fin rect 2013	2013	oct-13	Réalisations
1. Recettes totales et dons	1 484 364 017	1 664 472 252	1 385 203 946	1 445 150 000	1 441 745 624
1.1. Recettes totales	1 066 089 160	1 147 817 441	998 803 946	1 147 900 000	1 117 381 883
1.1.1. Recettes courantes	1 066 089 160	1 147 660 808	998 803 946	1 147 743 367	1 117 271 037
1.1.1.1 Recettes fiscales*	947 541 737	1 022 169 700	886 741 621	1 031 200 000	992 609 756
1.1.1.2 Recettes non fiscales	118 547 423	125 491 108	112 062 325	116 543 367	124 661 281
1.1.2. Recettes en capital	0	156 633	0	156 633	110 846
1.2. Dons	418 274 857	516 654 811	386 400 000	297 250 000	324 363 741
1.2.1. projets	304 897 987	336 329 023	272 500 000	150 850 000	205 230 122
1.2.2. programmes	113 376 870	180 325 788	113 900 000	146 400 000	119 133 619
2. Dépenses totales et prêts nets	1 600 764 804	1 849 398 120	1 536 755 355	1 638 436 728	1 652 655 968
2.1. Dépenses totales	1 590 808 657	1 839 441 973	1 531 855 355	1 628 480 581	1 677 413 637
2.1.1. Dépenses courantes	749 840 198	829 593 611	740 255 355	879 930 581	818 972 127
Salaires	349 565 079	366 265 398	349 600 000	366 315 398	355 523 843
Dépenses de fonctionnement	120 914 366	130 063 828	113 800 000	130 114 828	118 596 199
Intérêts dus	29 855 355	29 855 355	29 355 355	29 900 355	34 755 278
Transferts courants	249 505 398	303 409 030	247 500 000	353 600 000	310 096 807
2.1.2. Dépenses en capital	840 968 459	1 009 848 362	791 600 000	748 550 000	858 441 510
Investissements sur ressources propres	413 280 220	497 698 516	407 900 000	421 900 000	496 978 342
Transferts en capital et restructurations	7 000 000	41 000 000	7 000 000	41 000 000	95 761 045
Investissements sur ressources extérieures	420 688 239	471 149 846	376 700 000	285 650 000	265 702 124
2.2. Prêts nets	9 956 147	9 956 147	4 900 000	9 956 147	-24 757 669
3. Solde global (base engagement)	-116 400 787	-184 925 868	-151 551 409	-193 286 728	-210 910 344
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	<i>-534 675 644</i>	<i>-701 580 679</i>	<i>-537 951 409</i>	<i>-490 536 728</i>	<i>-535 274 084</i>
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	50 822 399
5. Solde global base caisse	-116 400 787	-184 925 868	-151 551 409	-193 286 728	-160 087 945
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-534 675 644</i>	<i>-701 580 679</i>	<i>-537 951 409</i>	<i>-490 536 728</i>	<i>-484 451 685</i>
6. Financement	61 400 787	180 125 868	134 451 409	188 489 923	162 460 398
6.1. Financement extérieur	91 552 483	110 583 054	79 962 231	136 562 231	34 445 581
Décaissements	115 790 252	134 820 823	104 200 000	160 800 000	60 472 002
Amortissement de la dette extérieure	-24 237 769	-24 237 769	-24 237 769	-24 237 769	-26 026 421
Ajustement taux de change			0		0
6.2. Financement intérieur	-30 151 696	69 542 814	54 489 178	51 927 692	128 014 817
Financement bancaire	2 775 044	76 381 382	54 489 178	54 627 692	98 462 843
Secteur non bancaire	-32 926 741	-6 838 569	0	-2 700 000	29 551 974
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					<i>-2 372 454</i>
Gap de financement	55 000 000	4 800 000	17 100 000	4 796 804	0

	Prévisions	Prévisions Loi Fin Rect	Programme initial 2014	Programme révisé	Total
TOFE 2014	Loi Fin initiale 2014	2014 adoptée CNT			Réalisations
1. Recettes totales et dons	1 672 172 388	1 626 516 760	1 556 100 300	1 582 804 913	1 321 150 285
1.1. Recettes totales	1 291 832 276	1 238 322 089	1 242 300 300	1 238 300 000	1 064 703 462
1.1.1. Recettes courantes	1 291 667 812	1 238 157 625	1 242 135 836	1 238 135 536	1 064 691 892
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 158 479 371	1 129 794 036	1 110 500 000	1 129 771 947	940 681 613
1.1.1.2 Recettes non fiscales	133 188 441	108 363 589	131 635 836	108 363 589	124 010 279
1.1.2. Recettes en capital	164 464	164 464	164 464	164 464	11 571
1.2. Dons	380 340 112	388 194 671	313 800 000	344 504 913	256 446 823
1.2.1. projets	266 735 700	260 513 287	216 800 000	216 800 000	157 510 432
1.2.2. programmes	113 604 412	127 681 384	97 000 000	127 704 913	98 936 391
2. Dépenses totales et prêts nets	1 746 061 860	1 768 731 004	1 753 967 556	1 779 712 622	1 434 627 143
2.1. Dépenses totales	1 750 061 860	1 772 731 004	1 741 067 556	1 766 612 622	1 440 761 280
2.1.1. Dépenses courantes	850 278 533	933 335 187	900 611 488	942 793 528	886 632 195
Salaires	401 045 125	437 521 843	401 004 051	441 400 000	437 287 417
Dépenses de fonctionnement	130 445 486	121 172 873	129 601 309	118 421 766	102 374 172
Intérêts dus	29 520 840	29 520 840	34 401 599	28 921 599	44 011 188
sur dette intérieure	17 469 355	17 469 355	17 003 549	16 903 549	29 312 024
sur dette extérieure	12 051 485	12 051 485	17 398 051	12 018 051	14 699 164
Transferts courants	289 267 082	345 119 631	335 604 529	354 050 162	302 959 418
2.1.2. Dépenses en capital	899 783 327	839 395 816	840 456 068	823 819 094	554 129 085
Investissements sur ressources prop	521 238 995	459 403 273	516 756 068	469 119 094	329 294 818
Transferts en capital et restructuratio	9 500 000	9 800 000	9 500 000	40 500 000	9 122 328
Investissements sur ressources exté	369 044 332	370 192 543	314 200 000	314 200 000	215 711 940
2.2. Prêts nets	-4 000 000	-4 000 000	12 900 000	13 100 000	-6 134 137
3. Solde global (base engagement)	-73 889 472	-142 214 243	-197 867 256	-196 907 709	-113 476 858
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	<i>-454 229 584</i>	<i>-530 408 915</i>	<i>-511 667 256</i>	<i>-541 412 622</i>	<i>-369 923 681</i>
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	75 990 987
5. Solde global base caisse	-73 889 472	-142 214 243	-197 867 256	-196 907 709	-37 485 871
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-454 229 584</i>	<i>-530 408 915</i>	<i>-511 667 256</i>	<i>-541 412 622</i>	<i>-293 932 694</i>
6. Financement	18 889 472	86 290 370	193 067 256	189 907 709	41 975 855
6.1. Financement extérieur	74 552 536	134 953 434	88 100 000	123 400 000	51 414 485
6.2. Financement intérieur	-55 663 064	-48 663 064	104 967 256	66 507 709	-9 438 630
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					<i>-4 489 983</i>
Gap de financement	55 000 000	55 923 873	4 800 000	7 000 000	0

TOFE 2015	Prévisions Loi Fin initiale 2015	Prévisions Loi Fin rect 2015	Programme initial 2015	Programme révisé 2015	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 426 263 649	1 410 702 080	1 414 500 000	1 368 711 560	1 277 975 142
1.1. Recettes totales	1 145 111 306	1 059 913 632	1 147 900 000	1 057 840 560	1 047 933 652
1.1.1. Recettes courantes*	1 145 111 306	1 059 068 486	1 147 900 000	1 057 840 560	1 047 933 652
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 035 210 376	944 934 955	1 041 310 000	927 401 356	929 278 159
1.1.1.2 Recettes non fiscales	109 900 930	114 133 531	106 590 000	130 439 204	118 655 493
1.1.2. Recettes en capital	0	845 146	0	0	0
1.2. Dons	281 152 343	350 788 448	266 600 000	310 871 000	230 041 490
1.2.1. projets	224 254 527	224 254 527	180 100 000	181 600 000	105 211 381
1.2.2. programmes	56 897 816	126 533 921	86 500 000	129 271 000	124 830 108
2. Dépenses totales et prêts nets	1 676 621 085	1 614 138 872	1 588 223 076	1 526 571 447	1 411 596 113
Dépenses intérieures et prêts nets	1 284 765 871	1 222 283 658	1 284 726 167	1 263 911 447	1 197 235 389
2.1. Dépenses totales	1 679 552 599	1 617 070 386	1 590 523 076	1 529 471 447	1 424 157 337
2.1.1. Dépenses courantes	965 734 294	925 192 145	960 123 076	965 671 447	923 205 710
Salaires	469 214 720	469 531 073	469 214 720	456 700 000	468 529 629
Dépenses de fonctionnement	122 571 447	122 737 558	122 571 447	122 571 447	109 443 139
Intérêts dus	39 776 513	39 776 513	39 136 909	39 700 000	43 752 145
sur dette intérieure	24 039 604	24 039 604	23 400 000	24 000 000	27 877 950
sur dette extérieure	15 736 909	15 736 909	15 736 909	15 700 000	15 874 195
Transferts courants	334 171 614	293 147 002	329 200 000	346 700 000	301 480 797
2.1.2. Dépenses en capital	713 818 305	691 878 241	630 400 000	563 800 000	500 951 627
Investissements sur ressources propres	337 700 000	315 759 936	342 640 000	316 840 000	302 465 098
Transferts en capital et restructurations	7 660 000	7 660 000	7 660 000	7 660 000	46 917 433
Investissements sur ressources extérieures	368 458 305	368 458 305	280 100 000	239 300 000	151 569 096
2.2. Prêts nets	-2 931 514	-2 931 514	-2 300 000	-2 900 000	-12 561 224
3. Solde global (base engagement)	-250 357 436	-203 436 792	-173 723 076	-157 859 887	-133 620 971
5. Solde global base caisse	-250 357 436	-203 436 792	-173 723 076	-217 859 887	-222 835 821
6. Financement	119 989 642	203 436 792	43 955 909	199 000 000	220 862 436
6.1. Financement extérieur	148 307 287	173 307 287	74 255 909	85 800 000	89 200 831
Erreurs et omissions(=surfinancement)					1 973 385
Gap de financement	130 367 794	0	129 767 167	18 859 887	0

	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Programme initial	Programme révisé	Total
TOFE 2016	Loi Fin initiale 2016	Loi Fin rect 2016	Loi Fin rect N°2_2016	2016	2016	Réalisations
1. Recettes totales et dons	1 390 355 309	1 467 673 008	1 570 175 716	1 479 574 371	1 536 900 000	1 412 547 904
1.1. Recettes totales	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 509 820
1.1.1. Recettes courantes*	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 479 647
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 067 616 942	1 122 291 279	1 127 291 279	1 066 402 852	1 121 599 966	1 075 393 675
1.1.1.2 Recettes non fiscales	112 351 547	131 610 210	156 610 210	113 500 000	148 900 034	155 085 972
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	30 173
1.2. Dons	210 386 820	213 771 519	286 274 227	299 671 519	266 400 000	182 038 084
1.2.1. projets	210 386 820	213 771 519	213 771 519	213 771 519	200 200 000	100 840 000
1.2.2. programmes	0	0	72 502 708	85 900 000	66 200 000	81 198 084
2. Dépenses totales et prêts nets	1 695 419 538	1 765 741 064	1 796 632 053	1 689 610 042	1 756 400 000	1 665 035 909
2.1. Dépenses totales	1 698 351 049	1 768 672 575	1 799 563 564	1 692 571 519	1 759 300 000	1 673 699 199
2.1.1. Dépenses courantes	943 969 299	1 049 809 348	1 070 590 337	988 100 000	1 049 500 000	1 118 749 159
Salaires	487 616 770	507 985 627	519 074 616	487 600 000	518 900 000	554 474 409
Dépenses de fonctionnement	139 103 239	139 903 328	140 307 858	139 100 000	139 900 000	127 983 524
Intérêts dus	49 512 166	49 512 166	49 512 166	49 000 000	50 500 000	65 347 060
sur dette intérieure	27 806 166	27 806 166	27 806 166	27 700 000	28 800 000	48 535 087
sur dette extérieure	21 706 000	21 706 000	21 706 000	21 300 000	21 700 000	16 811 973
Transferts courants	267 737 124	352 408 227	361 695 697	312 400 000	340 200 000	370 944 166
2.1.2. Dépenses en capital	754 381 750	718 863 227	728 973 227	704 471 519	709 800 000	554 950 040
Investissements sur ressources propres	325 339 030	356 284 709	366 394 709	390 700 000	413 700 000	338 551 605
Transferts en capital et restructuration	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	6 988 436
Investissements sur ressources extérieures	421 542 720	355 078 518	355 078 518	306 271 519	288 600 000	209 410 000
2.2. Prêts nets	-2 931 511	-2 931 511	-2 931 511	-2 961 477	-2 900 000	-8 663 291
3. Solde global (base engagement)	-305 064 229	-298 068 056	-226 456 337	-210 035 671	-219 500 000	-252 488 005
5. Solde global base caisse	-305 064 229	-298 068 056	-226 456 337	-210 035 671	-219 500 000	-165 396 323
6. Financement	65 506 770	-4 342 131	226 456 337	191 300 000	200 800 000	164 282 952
6.1. Financement extérieur	172 463 900	102 614 999	168 413 467	121 700 000	99 300 000	132 485 745
6.2. Financement intérieur	-106 957 130	-106 957 130	58 042 870	69 600 000	101 500 000	31 797 208
Gap de financement	239 557 459	302 410 187	0	18 735 671	18 700 000	0

TOFE 2017	Prévisions Loi Fin initiale 2017	Prévisions Loi Fin rect 2017	Prévisions Loi Fin rect N°2	Programme initial 2017	Programme révisé 2017	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 032 550 351	2 032 550 351	1 795 376 655	1 745 795 336	1 750 700 000	1 583 574 831
1.1. Recettes totales	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1. Recettes courantes*	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 276 000 000	1 238 241 608
1.1.1.2 Recettes non fiscales	119 018 351	119 018 351	125 518 351	122 800 000	135 000 000	151 029 767
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	0
1.2. Dons	598 036 664	598 036 664	354 362 968	307 500 000	339 700 000	194 303 456
1.2.1. projets	261 436 664	261 436 664	261 436 664	229 600 000	261 400 000	119 946 981
1.2.2. programmes	336 600 000	336 600 000	92 926 304	77 900 000	78 300 000	74 356 475
2. Dépenses totales et prêts nets	2 451 441 801	2 451 441 801	2 293 540 249	2 015 033 528	2 020 548 687	2 146 470 212
2.1. Dépenses totales	2 455 193 114	2 455 193 114	2 297 291 562	2 018 784 841	2 024 300 000	2 149 995 443
2.1.1. Dépenses courantes	1 147 976 532	1 170 180 766	1 206 263 797	1 117 884 841	1 180 200 000	1 318 660 944
Salaires	550 784 841	552 175 057	573 049 200	550 784 841	623 000 000	617 950 719
Dépenses de fonctionnement	145 300 000	144 885 869	153 521 763	145 300 000	145 300 000	174 079 073
Intérêts dus	68 191 691	68 191 691	68 191 691	67 600 000	68 200 000	69 515 114
sur dette intérieure	45 235 360	45 235 360	45 235 360	47 700 000	45 200 000	49 351 287
sur dette extérieure	22 956 331	22 956 331	22 956 331	19 900 000	23 000 000	20 163 827
Transferts courants	383 700 000	404 928 149	411 501 143	354 200 000	343 700 000	457 116 038
2.1.2. Dépenses en capital	1 307 216 582	1 285 012 348	1 091 027 765	900 900 000	844 100 000	831 334 500
Investissements sur ressources pro	903 963 250	881 759 016	682 781 883	544 900 000	440 900 000	570 378 928
dont chèques du trésor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Transferts en capital et restructurat	15 200 000	15 200 000	20 192 550	15 200 000	15 200 000	16 519 421
Investissements sur ressources ext	388 053 332	388 053 332	388 053 332	340 800 000	388 000 000	244 436 151
2.2. Prêts nets	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 525 231
Rembours. prêts (hors	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-8 421 222
Avances et rétrocession						4 895 990
3. Solde global (base engagement)	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-562 895 381
5. Solde global base caisse	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-488 132 712
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-1 016 928 114	-1 016 928 114	-852 526 562	-576 738 192	-609 548 687	-682 436 168
6. Financement	17 600 609	339 127 439	295 737 439	269 300 000	244 500 000	482 566 071
6.1. Financement extérieur	134 607 157	134 607 157	116 417 157	100 800 000	127 000 000	74 281 772
6.2. Financement intérieur	-117 006 548	204 520 282	179 320 282	168 500 000	117 500 000	408 284 299
Gap de financement	²	79 764 011	202 426 155	-61 808	25 348 687	0

TOFE 2018	Prévisions	Prévisions	Programme initial	Programme révisé	Total
	Loi Fin initiale 2018	Loi Fin rectificatif 2018	2018	2018	Réalisations
1. Recettes totales et dons	2 015 154 960	1 765 965 201	1 822 000 000	1 795 000 000	1 745 866 122
1.1. Recettes totales	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 775 085
1.1.1. Recettes courantes*	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 775 085
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 600 968 804	1 313 894 115	1 404 000 000	1 314 000 000	1 354 257 108
1.1.1.2 Recettes non fiscales	156 810 857	159 800 049	149 000 000	159 000 000	176 517 977
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	257 375 299	292 271 037	269 000 000	322 000 000	215 091 037
1.2.1. projets	174 217 145	174 217 145	172 000 000	174 000 000	122 390 136
1.2.2. programmes	83 158 154	118 053 892	97 000 000	148 000 000	92 700 901
2. Dépenses totales et prêts nets	2 438 317 986	2 188 933 121	2 218 000 000	2 167 000 000	2 127 606 204
2.1. Dépenses totales	2 441 317 986	2 191 933 121	2 221 000 000	2 170 000 000	2 137 704 981
2.1.1. Dépenses courantes	1 332 500 841	1 365 879 699	1 373 000 000	1 366 000 000	1 383 364 096
Salaires	630 730 841	700 000 000	669 000 000	700 000 000	705 106 882
Dépenses de fonctionnement	151 800 000	151 630 497	167 000 000	152 000 000	196 224 589
Intérêts dus	100 210 000	100 210 000	101 000 000	100 000 000	97 240 452
sur dette intérieure	75 367 806	75 367 806	67 000 000	75 157 806	74 138 344
sur dette extérieure	24 842 194	24 842 194	34 000 000	24 842 194	23 102 109
Transferts courants	449 760 000	414 039 202	436 000 000	414 000 000	384 792 173
2.1.2. Dépenses en capital	1 108 817 145	826 053 422	848 000 000	804 000 000	754 340 885
Investissements sur ressources propres	787 656 250	491 892 527	529 500 000	469 500 000	446 951 070
dont chèques du trésor	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Transferts en capital et restructurations	12 500 000	25 500 000	12 500 000	25 500 000	82 230 896
Investissements sur ressources extérieures	308 660 895	308 660 895	306 000 000	309 000 000	225 158 919
2.2. Prêts nets	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-10 098 777
Rembours. prêts (hors emprunt	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-9 796 716
Avances et rétrocession emprunt					-302 061
3. Solde global (base engagement)	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-381 740 082
5. Solde global base caisse	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-478 387 854
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-680 538 325	-715 238 957	-665 000 000	-694 000 000	-693 478 891
6. Financement	-179 915 882	-152 957 962	394 746 124	371 000 000	470 480 180
6.1. Financement extérieur	108 204 874	108 204 874	132 746 124	121 000 000	75 891 089
6.2. Financement intérieur	-288 120 756	-261 162 836	262 000 000	250 000 000	394 589 091
Gap de financement	603 078 908	575 925 882	1 253 876	1 000 000	0

ANNEXE 5 : SITUATION DES ÉMISSIONS DES BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR 2018 EN MILLIONS DE FCFA

N° d'ordre	Date de valeur	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	taux moyen pondéré	taux marginal	taux de couverture du montant mis en adjudication
1	09/01/2018	12 mois	25 000	19 612	19 112	6,3886%	6,5000%	76,45%
2	07/02/2018	06 mois	25 000	37 431	25 338	6,1248%	6,2600%	101,35%
3	21/02/2018	12 mois	25 000	18 566	18 566	6,4183%	6,5000%	74,26%
4	07/03/2018	12 mois	30 000	23 664	20 664	6,4665%	6,5000%	68,88%
5	18/04/2018	12 mois	20 000	56 988	22 000	6,1554%	6,2500%	110,00%
6	02/05/2018	12 mois	20 000	28 280	22 000	6,0866%	6,2500%	110,00%
7	16/05/2018	12 mois	20 000	45 334	22 000	6,0579%	6,1499%	110,00%
8	13/06/2006	3 mois	25 000	71 650	27 500	5,4969%	5,7498%	110,00%
9	25/07/2018	12 mois	25 000	44 742	27 500	5,9559%	6,0000%	110,00%
10	20/08/2018	12 mois	25 000	18 278	17 478	5,8875%	6,2187%	69,91%
11	19/09/2018	12 mois	25 000	49 062	27 500	5,8725%	6,0000%	110,00%
12	03/10/2018	12 mois	25 000	22 695	21 970	6,0520%	6,1498%	87,88%
13	05/11/2018	12 mois	25 000	32 834	25 134	6,0087%	6,2000%	100,54%
14	28/11/2018	06 mois	30 000	18 965	17 945	5,9243%	6,0000%	59,82%
15	13/12/2018	12 mois	20 000	19 279	19 279	6,1669%	6,5000%	96,40%
16	21/12/2018	03 mois	15 000	25 756	23 534	6,0198%	6,1500%	156,89%
SOUS TOTAL			380 000	533 136	357 520			

ANNEXE 6 : SITUATION DES ÉMISSIONS DES OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR EN 2018 EN MILLIONS DE FCFA

N° d'ordre	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	taux d'intérêt /coupon	Prix marginal	Prix moyen pondéré	taux de rendement	taux de couverture du montant mis en adjudication
1	24/01/2018	3 ans	20 000	20 013	20 013	6,00%	9 550,0000	9 610,7100	7,49%	100,07%
2	21/03/2018	3 ans	25 000	16 513	13 513	6,00%	9 525,0000	9 564,6500	7,84%	54,05%
3	05/06/2018	7 ans	75 000	93 744	93 744	6,50%				124,99%
4	27/06/2018	3 ans	20 000	25 261	21 389	6,15%	9 600,0000	98 382,1000	6,76%	106,95%
5	11/07/2018	3 ans	25 000	26 570	23 270	6,15%	9 600,0000	96 290,9000	7,57%	93,08%
6	08/08/2018	3 ans	50 000	26 791	20 271	6,15%	9 600,0000	9 630,2969	7,57%	40,54%
		5 ans		4 827	4 827	6,25%	9 552,0000	9 693,5221	7,07%	50,20%
7	05/09/2018	3 ans	25 000	21 190	20 590	6,15%	9 600,0000	9 663,3500	7,44%	82,36%
8	17/10/2018	3 ans	20 000	24 893	20 000	6,15%	9 500,0000	9 546,3900	7,90%	100,00%
9	14/11/2018	3 ans	30 000	14 354	13 689	6,15%	9 600,0000	9 648,3492	7,50%	45,63%
10	13/11/2018	7 ans	75 000	80 000	80 000	6,50%				106,67%
11	13/12/2018	3 ans	15 000	6 944	6 584	6,15%	9 600,0000	9 610,6000	7,64%	43,89%
12	21/12/2018	3 ans	20 000	9 298	9 298	6,15%	9 550,0000	9 601,4600	7,69%	46,49%
Total			400 000	370 397	347 187					86,80%

ANNEXE 7 : ÉVOLUTION DES CRITÈRES DE L'UEMOA DE 2013-2018

Évolution des critères de premier rang UEMOA de 2013-2018

	Normes	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
		Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal
Ratio solde budgétaire de base sur PIB nominal (en %)	≥ -3	-2,0	-3,6	-1,4	-1,9	-1,5	-2,1	-2,7	-3,1	-5,3	-7,5	-4,8	-4,7
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (en %)	$\leq 3\%$	2,2	0,5	2,6	-0,2	1,8	0,9	1,9	-0,2	2,1	+0,4	1,9	2,0
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	$\leq 70\%$	29,2	28,6	28,9	30,4	27,3	32,7	32,0	34,2	36,4	36,2	39,0	42,8

Évolution des critères de second rang UEMOA de 2013-2018

	Normes	2013		2014		2015		2016		2017		2018	
		Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	$\leq 35\%$	38,1	35,8	34,9	46,5	38,1	50,4	49,9	51,6	41,9	49,9	41,3	52,1
Taux de pression fiscale (en %)	$\geq 20\%$	15,5	16,8	18,2	15,2	15,8	14,1	15,2	15,0	17,4	16,5	19,0	17,2

ANNEXE 8 : NOUVELLES RECETTES DE SERVICE IDENTIFIÉES EN 2018

Au cours de l'année 2018, les missions de prospection ont permis d'identifier de nouvelles de recettes au niveau du Ministère du Transport. Les nouvelles recettes identifiées proviennent des prestations suivantes :

- la délivrance des licences de transport routier public (licences de type I), des autorisations de transport routier privé (licences de type II), des licences pour le louage de véhicules et des autorisations de transport exceptionnel ;
- la délivrance des autorisations d'ouverture et des licences d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur, des annexes des auto-écoles et des autorisations ponctuelles d'enseignement du code de la route et de la conduite automobile ;
- la délivrance des autorisations d'exercice de la profession de moniteur d'auto-école ou d'enseignant de la conduite automobile ;
- les inspections techniques avant exploitation des véhicules des auto-écoles des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;
- les réceptions techniques à titre isolé ou définitif des véhicules et moyens de transport maritimes et fluviaux ;
- la délivrance des agréments pour la pose des numéros de châssis ou de série sur les véhicules terrestres à moteur soumis à immatriculation, les remorques et les semi-remorques ;
- la concession de la sécurisation des plaques d'immatriculation des véhicules soumis à immatriculation ;
- la délivrance des agréments des sociétés de transport fluvial et des sociétés de transport maritime ;
- les authentications des titres de transport ;
- l'émission et la gestion ou le paraphe des feuilles de route pour le transport routier public national ou international de voyageurs ;
- l'émission et la gestion des lettres de voiture de transport routier public national et international de marchandises, toutes catégories confondues ;
- les inspections techniques à la demande des entreprises de transport, des gestionnaires des gares routières, des garages, des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur.

